

# Ovin Québec



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS  
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC



CEPOQ  
Centre d'expertise en production  
ovine du Québec



SEMRPO



**RETOUR SUR L'AGA 2014 | SANTÉ  
GÉNÉTIQUE | RACE PURE | RECHERCHE**



*Pour tout vos besoins ovins...*

## Avis important

### Ouverture d'une deuxième position de directeur pour le CCWG au Québec

La Coopérative de Producteurs de Laine du Canada Limitée s'étend sur plusieurs régions à travers le pays. À partir de cette année le Québec se verra divisé en deux régions (Québec Est et Québec Ouest) dont chacune se doit d'avoir son directeur qui représentera les membres de la région. Alors le CCWG est présentement à la recherche d'un(e) représentant(e) pour la région du Québec Est. Pour plus d'information, veuillez contacter votre succursale ou le directeur de la région du Québec Ouest :

M. David Mastine (Président): 819 848-2538 ou 819 470-8070

Dépôt de laine au Québec: Prix de Laine: 50-80¢/lb	Contact	Téléphone
Premier Choix Agricole, St-Hyacinthe (Dépôt de laine ouvert à l'année)	Jacob Morin	450-796-4242
Ferme la Bergère Enr. St-Gabriel-de-Rimouski (Dépôt de laine ouvert à l'année)	Georges Parent	418-798-8272

Organisateur de voyage de laine	Contact	Téléphone
Coopérative de producteurs ovine du KRT	Cathy Lebel	418-862-1744
Fédération de l'UPA du Bas St-Laurent	Éric Pagé	418-723-2424
Le Syndicat des producteurs d'ovins de la Mauricie et du Centre-du-Québec	Jocelyn Proulx	819-229-3245
S.P.A.M.L Co-opérative de Lanaudière	France Chevrette	450-836-7030
Syndicat de producteurs d'agneaux de Beauce	Nadia Forget	418-872-0770
La Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean	Philippe Lapointe	418-374-2073
Eastern Township Sheep Breeders Association	Trenholm Nelson	819-826-3066

**Premier Choix Agricole**  
5120 rue Martineau  
St-Hyacinthe, QC J2R 1T9  
Tél: 450 796-4242  
Fax: 450 796-4243

Heures d'ouvertures:  
Lundi-vendredi: 8h30-17h00  
Samedi: 10h00-16h00  
Dimanche: Fermé

## Devenez Actionnaire!

Formulaire disponible en ligne.

### Pour 50\$ obtenez:

-7% de ristournes

**\*Un bonus de \$0.05/lb sur la laine vendu**

-2% de rabais sur vos achats dans une de nos succursales

## Journée Clients le 16 février 2015

-20% de rabais sur tout en magasin pour les membres  
-BBQ entre 11h30 et 13h00  
-D'autres spéciaux imbattables

## Calendrier d'évènements

13 au 15 janvier

**Salon de l'Agriculture**

16 février

**Journée Clients**



**Achetez en ligne : premier-choix.ca**

**pca@maskatel.net**

Ce bulletin de liaison est publié par la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) affiliée à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Il est le résultat d'un travail concerté avec le Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ) et la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ).

Sa mission est d'informer les producteurs ovins et les intervenants du milieu agricole par la présentation d'articles de fond sur les dossiers d'actualité, la vulgarisation et la divulgation des plus récentes recherches.

**Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ)**

555, boul. Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil, QC, J4H 4E7

Tél. : 450 679-0540 p. 8484 \* Télécopieur : 450 674-4415  
www.agneauduquebec.com

**Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)**

1642, rue de la Ferme, La Pocatière QC G0R 1Z0  
Tél. : 418 856-1200 \* Télécopieur : 418 856-6247

info@cepoq.com \* www.cepoq.com

**Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)**

239, route 204, Saint-Damase, QC G0R 2X0  
Téléphone: 418 359-3832\* Télécopieur: 418 359-3172  
semrpq@cepoq.com \* www.semrpq.net

*En page couverture : 1<sup>er</sup> prix du concours de photographie de la FPAMQ, photographie de Madame Véronique Lefebvre, Agneaux de Laval*

**Rédacteurs**

Amina Baba-Khelil	Langis Croft
Sylvain Blanchette	Cathy Michaud
Vincent Demers Caron	Gaston Rioux
François Castonguay	Amélie St-Pierre

Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. La FPAMQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

ABONNEMENT OU ANNONCEURS: Marion Dallaire  
mdallaire@upa.qc.ca ou 450-679-0540 Poste 8332

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

**La Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec**

Maison de l'UPA  
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil QC J4H 4E7  
Téléphone : 450 679-0530  
Télécopieur : 450 674-4415  
Courriel : info@agneauduquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION  
NO° 40049100

# SOMMAIRE

hiver 2015

volume 15, numéro 1

Mot du président	04
Mot de la direction   <b>Retour sur l'AGA 2014</b>	07
Actualités   <b>À nos moutons</b>	11
Marché   <b>Ventes des agneaux lourds au Québec, Ventes des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe, Ventes des agneaux en Ontario</b>	14
Agence de vente   <b>Prix des agneaux lourds et Calendrier</b>	15
SEMRPQ   <b>La SEMRPQ s'adjoint un conseiller technique</b>	17
Chronique du berger   <b>Bâton de lecture et collecteur de données : mariage réussi !</b>	19
Santé   <b>Nouveau projet sur la résistance aux vermifuges : Gestion intégrée de la résistance et du parasitisme gastro-intestinal chez les ovins sur pâturages</b>	22
Santé   <b>Syndrome de l'araignée (Spider syndrome)</b>	24
Programme québécois d'assainissement   <b>Tableau <i>Maedi visna</i></b>	26
Génétique   <b>La génétique : un allié important pour améliorer plusieurs conditions présentes dans votre élevage !</b>	27
Recherche   <b>Lien entre la productivité et la rentabilité des troupeaux ovins étudié par simulation informatique</b>	30



## Mot du président

# Bilan 2013-2014



*De nouveau cette année, je suis heureux de vous présenter les résultats que nous avons obtenus au cours de l'année financière qui s'est terminée cet automne.*

Les administrateurs de la Fédération ont été occupés en 2013-2014 avec 14 réunions du conseil d'administration, 17 réunions du conseil exécutif, 20 du comité *Agence de vente* et 7 du comité *Sécurité du revenu*, sans compter les multiples séances de négociation avec les acheteurs et les activités extraordinaires telles que les rencontres avec les chaînes de distribution et les hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture ainsi que la séance publique avec la Régie des marchés agricoles.

Au terme des sept ans d'exercice à l'Agence de vente des agneaux lourds, il s'est transigé plus de 470 000 agneaux lourds avec une augmentation progressive d'une année à l'autre. Cette année, la hausse du volume est de 3,6 %. À ses débuts, les engagements annuels enregistrés à l'Agence de vente comptaient autour de 650 agneaux lourds par semaine. Actuellement, ce volume est proche de 1 200 par semaine.

Les résultats de la classification en disent long sur l'amélioration de la

qualité de notre produit. Des changements ont été apportés afin de permettre une plus grande standardisation des activités de classification. Un meilleur suivi est maintenant possible avec l'utilisation des données que nous recueillons suite à la classification. Nous sommes en mesure de faire mieux collectivement, afin de desservir le marché en fonction de ses besoins. En 2014, nous ne sommes plus à l'ère de vendre ce que nous avons mais plutôt d'offrir ce que le client demande.

Les défis en lien avec le développement du marché ont constitué une de nos préoccupations. À ce sujet, plusieurs rencontres ont eu lieu avec nos principaux partenaires et acheteurs ainsi qu'avec les chaînes de distribution. Notre objectif visait une optimisation de nos relations.

Depuis quelques années, nous avons ensemble, su nous maintenir en tant que secteur. Mieux encore, nous avons su nous démarquer avec des augmentations graduelles de la productivité alors que plusieurs fermes ont dû



abandonner la production. Notre secteur a connu une consolidation et en dépit de cela, nous avons conservé notre masse critique et continué à faire parler du produit de qualité que nous offrons. Ceci est le résultat de l'important effort collectif que nous avons effectué. L'an dernier, nous n'avons pas hésité à franchir un nouveau pas concernant la compensation ASRA calculée à 50 % sur l'agneau et 50 % sur les kilogrammes vendus. En prenant cette décision, nous confirmons notre engagement et notre détermination pour pérenniser notre secteur.

Parmi les travaux du conseil d'administration menés cette année, le dossier des parts de production a suscité une grande réflexion. La garantie aux parts de marché pour les producteurs ayant un historique demeure une question de l'heure et les moyens afin d'y répondre doivent être établis. À ce sujet, une décision a été prise au cours de notre assemblée générale annuelle afin qu'un comité mette en œuvre les moyens pour répondre aux objectifs que nous poursuivons et à travers desquels la relève occupe une place importante. Le marché est certes en évolution et il est important de prévoir les moyens de promouvoir la relève et le démarrage d'entreprises en production ovine afin d'assurer la pérennité de notre secteur.

Cette année, notre Fédération a mené un exercice portant sur l'examen des résultats produits par le Plan conjoint des producteurs ovins dans le cadre

Depuis quelques années, nous avons ensemble, su nous maintenir en tant que secteur. Mieux encore, nous avons su nous démarquer avec des augmentations graduelles de la productivité alors que plusieurs fermes ont dû abandonner la production. Notre secteur a connu une consolidation et en dépit de cela, nous avons conservé notre masse critique et continué à faire parler du produit de qualité que nous offrons.

de l'évaluation quinquennale auprès de la Régie de marchés agricoles. Ce fut une occasion de faire un topo de nos réalisations mais également, de présenter notre plan d'action pour les années à venir. Plusieurs projets ont été initiés au cours de l'année, tous en lien avec le développement de notre marché et l'amélioration de la performance et de la compétitivité de nos entreprises. Les projets constituent la continuité de ce socle essentiel de notre secteur et l'une des raisons pour lesquelles nous avons réalisé plusieurs représentations auprès de nos vis-à-vis des divers paliers du gouvernement. Il s'agira de poursuivre nos efforts afin d'obtenir l'aide nécessaire pour la réalisation



des projets structurants qui sont sur notre planche à dessin.

D'autre part, après dix ans de fonctionnement avec notre système informatique, notre organisation devra faire une évaluation des besoins qui ont évolué et qui doivent s'adapter aux exigences du marché et celles des nouvelles technologies. En 2015, la Fédération réalisera ce projet d'évaluation des besoins qui engendrera certainement des investissements importants. Il est évident qu'un système informatique performant est la clé du succès d'une organisation dans une ère où l'information doit être collectée, stockée, traitée puis communiquée.

Tous ces points demeurent aujourd'hui prioritaires pour nous afin de poursuivre cette histoire qui est la nôtre, commencée il y a 33 ans.

Pour terminer, les réalisations majeures de la dernière année n'auraient pu être possibles sans le travail réalisé par le personnel permanent de la Fédération ainsi qu'à l'implication des membres du conseil d'administration que je remercie pour leur rigueur, dévouement et professionnalisme.

*C'est avec enthousiasme que j'ai accepté de poursuivre le mandat de président de la Fédération cette année. Ensemble nous poursuivrons le travail pour atteindre nos objectifs.  
Bon agnelage en 2015 !*

*Loïc Gauthier*

**B  
L  
A  
C  
K  
I  
E  
S**

**Cécile & James Blackie**  
Florenceville-Bristol, New Brunswick, E7L 3G2  
(situé à 2,5 heures de Rivière-du-Loup)  
[www.blackies.ca](http://www.blackies.ca)

**S  
U  
F  
F  
O  
L  
K  
S**

→ Producteur de Suffolks Pure Race Enregistrer  
avec des fortes lignes du style « *British* »



→ Membre de GenOvis

→ Tous nos agneaux de 2014 ont été  
génotypé (AARRRR ou AAQRRR) et  
des ultrasons pour l'index terminal (IST)

→ Livraison disponible

Pour plus d'information contacter Cécile Blackie  
Tél. : 506 392-6263 • courriel : [lamb4ewe@nbnet.nb.ca](mailto:lamb4ewe@nbnet.nb.ca)



## Retour sur l'AGA 2014

*Au cours du mois de novembre dernier, 76 délégués du secteur ovin et invités se sont réunis dans le cadre des Assemblées générales annuelles du plan conjoint et de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons à Victoriaville.*

Dans ce cadre, le bilan de l'exercice 2013-2014 a été présenté en commençant par les activités à l'Agence de vente où une nette amélioration des ventes a été observée tant en volume qu'en qualité. En effet, le volume d'agneaux lourds commercialisé transigés par l'Agence de vente a augmenté de 3,6 % en 2013-2014 par rapport à l'année précédente. La proportion des ventes par le biais des engagements annuels est en constante augmentation et représente autour de 70 % de l'ensemble. L'indice moyen de classification est quant à lui, passé de 100,75 à 101,17 cette année. À ce sujet, la Fédération a mis sur pied un projet qui a permis de réaliser un diagnostic des activités de classification et d'apporter les améliorations nécessaires par une plus grande harmonisation des standards de classification et de suivi des classificateurs.

Cette rencontre fut également une occasion pour présenter les dossiers qui ont été menés par la Fédération en lien avec la sécurité du revenu, la santé, la promotion et l'examen quinquennal avec la Régie des marchés agricoles. Pour avoir de plus amples informations, nous vous invitons à consulter la version complète du rapport annuel de la Fédération pour l'année 2013-2014 sur le site Internet [www.agneaudeauquebec.com/FPAMQ](http://www.agneaudeauquebec.com/FPAMQ) sous l'onglet *La Fédération*.



D'autre part, la Fédération a reçu M. Jean-François Forest, consultant de Forest Lavoie Conseil pour faire état des résultats obtenus dans le cadre des projets réalisés au cours de l'année à savoir :

- Analyse des besoins et identification des attentes des acheteurs vis-à-vis de la carcasse type d'agneaux lourds.
- Structuration de l'abattage des agneaux dans le cadre de la fête du Bélier.

Il a également fait une présentation préliminaire du projet *Harmonisation*



de la mise en marché des trois catégories d'agneaux et détermination d'un outil de référence pour le calcul d'un prix objectif des agneaux lourds transigés au Québec. Dans ce cadre, il a fait ressortir les principaux éléments du diagnostic du marché de l'agneau et des principaux facteurs déterminants de l'offre et de la demande. Ce projet est actuellement en cours, d'autres étapes vont suivre dans les mois à venir.

Les délégués ont également pu adopter plusieurs résolutions, entre autres, celle en lien avec l'orientation sur la mise en place des parts de production. Mme Lucie Gionet de la direction de recherches et politiques agricoles à l'UPA s'est jointe aux délégués afin d'apporter des éclaircissements liés à la mise en place d'un comité qui sera chargé d'étudier les alternatives pour garantir l'accès au marché des agneaux lourds. À l'issue des travaux du comité, les producteurs devront être consultés en régions afin d'adopter

le mécanisme adéquat pour répondre à cet objectif au cours de l'année 2015. Les délégués ont bien accueilli l'idée.

Dans le cadre de la restructuration de l'UPA du futur, l'ultime étape a été d'adopter les modifications apportées au Règlement général de la Fédération au cours de l'assemblée.

Par ailleurs, M. Pierre Lemieux, premier vice-président de l'UPA a fait une allocution dans le cadre de l'AGA.

Celle-ci a porté essentiellement sur les dossiers menés par l'Union des producteurs agricoles à savoir la bonification du programme d'assurance stabilisation et la protection de la gestion de l'offre ainsi que l'accaparement des terres et la transparence dans la façon de produire sous intégration.

Enfin, les délégués et invités ont pu échanger dans le cadre d'un cocktail organisé à la fin de la première journée de cet événement. Des produits en



provenance de producteurs ovins ont été mis à l'honneur et servis à cette occasion. ■

## Les **RÉSOLUTIONS 2014** en bref

### **Orientation sur la mise en place de parts de production annuelles**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Mettre en place un comité chargé d'étudier différentes alternatives afin de répondre aux objectifs poursuivis et d'identifier un mécanisme qui permettra de garantir l'accès au marché aux producteurs d'agneaux lourds.
- Développer les modifications réglementaires pertinentes à la mise en place du mécanisme identifié et d'obtenir un avis juridique sur les libellés des textes modifiant le Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds qui seront nécessaires.
- Faire une consultation auprès des producteurs en régions au courant de l'année 2015 pour adoption du mécanisme de modification du Règlement.
- Adopter le mécanisme au plus tard à l'AGA 2015.
- Faire une demande d'approbation du Règlement adopté à la RMAAQ.
- S'assurer qu'un membre de la DREPA accompagne le comité tout au long des travaux.

### **Condamnation partielle**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Faire des pressions auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin que celle-ci réémette les certificats de condamnation partielle et que les données soient transmises à l'Agence de vente des agneaux lourds.

### **Prix agneau lourd (catégorie 2)**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Majorer le prix, pour les carcasses de catégorie 2 ayant un poids de 20 à 24 kg/carcasse.

### **Projet pilote sur les mesures de l'épaisseur de gras (réglette sur carcasse et ultrason sur animal vivant)**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Mettre en place, soit par elle-même ou par le biais de la Table filière, un projet pilote qui aurait comme objectif de :
  - Valider que la méthode actuelle de la mesure de l'épaisseur du gras de la carcasse d'agneau est toujours une mesure fiable et constante.
  - Comparer les résultats de la méthode par ultrason sur un animal vivant avec ceux obtenus par la réglette sur la carcasse de l'animal, de façon à savoir si la méthode par ultrason est suffisamment fiable pour une éventuelle utilisation à la ferme.

### **Simplification des règles de l'agence de vente des agneaux lourds pour permettre le rachat par un producteur de ses propres agneaux**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Analyser la possibilité que l'Agence de vente des agneaux lourds simplifie le processus de rachat par un producteur de ses propres agneaux et de diminuer les charges administratives.
- Présenter les résultats de l'analyse à l'ensemble des producteurs dans le cadre de l'AGA 2015.

## **Entente relative à la mise en marché d'agneaux lourds en Ontario pour la région d'Abitibi-Témiscamingue**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Donner suite à la demande d'aide financière aux producteurs de la région Abitibi-Témiscamingue sous conditions et suivant l'entente écrite à être signée entre eux.

## **Bonification du programme ASRA pour les béliers reproducteurs de 8 mois**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Entamer des démarches auprès de la Financière agricole du Québec pour ajouter une classe pour les béliers reproducteurs de plus de 8 mois avec un poids estimé de 130 livres dans le programme ASRA.

## **Agrandissement des superficies en culture par le déboisement**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Donner un appui aux fédérations régionales et à l'UPA de faire pression auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDEFP) afin de permettre la mise en culture de nouvelles superficies de plantes fourragères pérennes pour toutes entreprises ovines ayant besoin d'expansion ou de compenser les superficies perdues.

## **Recherche pour l'industrie ovine**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Faire un état de la situation de la recherche en production ovine, dans le cadre de la table filière.
- Évaluer les différentes alternatives pour améliorer la coordination de la recherche et du financement entre les différents acteurs du milieu.

## **Relève agricole, congé de paiement de cotisation**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Demander à l'UPA d'accorder un congé de deux ans de cotisation à toute relève ayant obtenu son statut de producteur agricole.

## **Plan de développement du secteur ovin avec le MAPAQ**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Solliciter une rencontre auprès de M. Pierre Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) afin d'échanger sur les besoins du secteur et de convenir d'un plan de développement pour les années à venir.

## **Modification au mode de compensation dans le cadre du programme de compensation et de surveillance de la tremblante**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Entreprendre des démarches auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour que les compensations effectuées dans le cadre du programme de compensation et de surveillance de la tremblante soient basées sur la valeur économique des bêtes plutôt que sur une évaluation subjective de la valeur marchande de l'animal.

## **Homologation du vaccin GLANVAC**

Les délégués des producteurs d'agneaux et moutons réunis en assemblée générale annuelle du plan conjoint des producteurs ovins du Québec demandent à la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec de :

- Entreprendre des démarches auprès de Santé Canada pour que le vaccin GLANVAC soit homologué au Canada et devienne disponible aux producteurs le plus rapidement possible pour éviter aux producteurs qui sont sur un programme de vaccination de perdre leur statut sanitaire.



**Nous sommes la clé de votre réussite!**

## Ferme Bernier Campbell Inc.

Éleveur de moutons Dorper de race pure  
évalués sur GenOvis

Béliers de lignées australiennes disponibles :  
**AMARULA et KAYA**



Qualité bouchère | Fertilité  
Désaisonnée | Robuste

Pour obtenir de plus amples détails sur la race et  
sur nos sujets disponibles contactez-nous :

[berniercampbell@videotron.ca](mailto:berniercampbell@videotron.ca)  
[www.fermeberniercampbell.com](http://www.fermeberniercampbell.com)

Tél. : 450 361-9502 • Cell. : 450 522-7051

## Ferme RIDO senc.

Sonia Rioux et Luc Martin DeRoy

Éleveur Arcott Rideau et Suffolk  
SUJETS DISPONIBLES POUR VOTRE ÉLEVAGE

POUR UN PRIX ÉGAL AU MARCHÉ QUÉBÉCOIS :

➔ Béliers et agnelles RR ou QR

SANTÉ ET GÉNÉTIQUE SUPÉRIEURES :

➔ Lignées de l'Alberta et de l'Ontario

➔ Statut OR pour le Maedi visna pour les 2 races



130, 3<sup>e</sup> Rang Est

Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Québec) GOR 1Z0

[www.fermerido.com](http://www.fermerido.com) | 418 856-5140 | [rido@videotron.ca](mailto:rido@videotron.ca)



Votre logiciel de régie ovine

[www.logicielbergere.com](http://www.logicielbergere.com) | 819-888-2791



Déjà 5 ans

BerGère 2.0 nouvelle génération  
maintenant disponible

Nouveautés :

- Nouvelle compatibilité Bluetooth avec la balance XR3000-BT
- Suivi médical avec accès complet au compendium Canadien des médicaments vétérinaires ovins
- Disponibilité sur iPhone / iPod et iPad inclus dans l'abonnement

Et toujours un soutien 7 jours de 8h à 20h

BerGère Mobile, le compagnon idéal en bergerie pleinement intégré avec BerGère.

Un produit de : **VIASCAN DATA**

# À nos moutons!



## *Agence de vente des agneaux lourds Dénonciation de la Convention de mise en marché des agneaux lourds*

**A**u cours de l'automne 2014, la FPAMQ a réalisé un exercice avec les acheteurs d'agneaux lourds du Québec afin d'apporter des améliorations à la Convention de mise en marché des agneaux lourds qui lie les deux parties. Les diverses rencontres se sont soldées par une entente pour apporter des changements aux articles dénoncés dans le cadre de cet exercice. Certains articles de la Convention ont des répercussions sur le Règlement sur la vente en commun des agneaux lourds. Au moment d'écrire ces lignes, la nouvelle Convention n'est pas signée par les deux parties et doit être homologuée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. *À la fin de ces étapes, nous vous informerons sur l'ensemble des changements tant au niveau de la Convention que du Règlement par le biais du prochain numéro de Ovin Québec.* ■

## *Une production reconnue pour sa qualité*

### *L'Ordre national du mérite agricole*

**L**e concours de l'Ordre national du mérite agricole (ONMA), organisé par Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), est un événement d'envergure consacré exclusivement aux entreprises agricoles. Depuis 125 ans, il reconnaît le travail des femmes et des hommes qui façonnent l'industrie bioalimentaire du Québec. Pour les besoins du concours, le Québec est divisé en cinq grands territoires en raison de son immensité. Ainsi, chacun d'eux accueille l'ONMA tous les cinq ans. En 2014, les producteurs des régions de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord sont à l'honneur.

Les quatre galas régionaux se sont déroulés simultanément le 3 octobre 2014 à Rouyn-Noranda, Rivière-du-Loup, Carleton-sur-Mer et Saguenay. La cérémonie nationale a quant à elle eu lieu le 7 novembre dernier à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement, à Québec, en présence du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Pierre Paradis, et d'environ 150 invités, dont les gagnants nationaux de la présente édition et les commandeurs des années passées.

*Parmi les 83 entreprises agricoles sélectionnées se trouvaient 9 entreprises ovines. La Bergerie des Amours a su se démarquer puisqu'elle a remporté le 3<sup>e</sup> rang régional dans la catégorie Bronze. Félicitations !*  
[www.onma.gouv.qc.ca/](http://www.onma.gouv.qc.ca/)

### *Caseus Or et Caseus Émérite*

Chaque année le concours sélection Caseus met en vedette les fromages fait à partir de lait de brebis, chèvre ou de vache. Parmi les gagnants de chaque classe, le jury désigne par consensus les trois fromages qui se démarquent par leur mérite et leur qualité afin d'attribuer les récompenses Caseus Or, Argent et Bronze.

En 2014, le fromage Le Zacharie Cloutier de la Fromagerie Nouvelle France a remporté pour une deuxième année le Caseus d'Or et par le fait même le Caseus Émérite. La récompense Caseus Émérite accordée à un fromage comptant deux Caseus Or.

Le Zacharie Cloutier est fait de lait cru de brebis provenant du troupeau de brebis de la Bergerie Nouvelle France, affiné entre quatre et six mois.

*Félicitations à madame Marie-Chantal Houde et monsieur Jean-Paul Houde !*

[www.caseus.ca](http://www.caseus.ca)

■



## Ovin Québec - sondage 2014

Dans l'édition de l'automne dernier, les lecteurs ont été invités à remplir un sondage sur leur appréciation d'*Ovin Québec*. Les questions portaient principalement sur la fréquence des numéros, le contenu, le temps de lecture, les chroniques et le visuel. La très grande majorité des répondants était des producteurs ovins. Suite à la compilation des résultats, voici les principaux constats.

Voici un bref aperçu des principaux résultats du sondage. Concernant l'intérêt des lecteurs, il s'est avéré très positif. Seulement 25 % souhaiteraient recevoir la revue à tous les deux mois, le reste convient que la fréquence actuelle est parfaite. Le temps de lecture pour chaque numéro se situe majoritairement entre 30 minutes et une heure et le taux de satisfaction de la qualité du contenu se situe à 80 %. La quasi-totalité des lecteurs conserve la revue en référence. C'est la rubrique sur le marché qui suscite le plus haut niveau d'intérêt.

*La Fédération et ses partenaires tiendront compte des résultats du sondage afin d'améliorer cet outil de communications. ■*



## ATQ remplace le bon de commande de boucles par un nouveau « feuillet d'information »

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014, ATQ a cessé la diffusion du bon de commande de boucles destiné aux productions bovine, ovine et de cervidés. Dans le but de remplacer ce document et afin d'améliorer la procédure de traitement des commandes, un nouveau feuillet d'information est mis à la disposition des producteurs et intervenants de ces secteurs.

Le nouveau feuillet, qui contient une description des boucles et accessoires ainsi qu'un aide-mémoire pratique, n'est pas un formulaire à acheminer à ATQ et n'inclut pas de prix. La conception de ce nouvel outil de référence vise notamment à faciliter la mise à jour des informations relatives aux articles et à éviter les erreurs liées au calcul du montant des commandes.

*Depuis le lancement du feuillet d'information, toutes les commandes doivent être passées par téléphone en communiquant avec le Service à la clientèle d'ATQ au 1 866 270-4319. Une liste détaillée affichant le prix des articles disponibles est publiée en ligne à l'adresse : [www.atq.qc.ca/index.php/fr/producteurs-intervenant/formulaires](http://www.atq.qc.ca/index.php/fr/producteurs-intervenant/formulaires). ■*



## Une seconde participation de la Fédération des agricultrices du Québec au Salon de l'agriculture de St-Hyacinthe !

*Protégez votre patrimoine. Soyez informés sur vos droits !*



Agricultrices.com

**Testament. Fiducie. Assurance-vie. Mandat d'incapacité. Retraite. Conjoint de fait. Convention. Procuration...** Une notaire et des conseillers financiers de la Financière Sun Life seront présents pour vous transmettre des outils et des conseils afin de bien protéger votre patrimoine et votre entreprise agricole.

### 2<sup>e</sup> partie : Coopérative d'utilisation de main-d'œuvre

Madame Claire L'Heureux de la Coopérative de développement régional de la Montérégie viendra informer les producteurs agricoles sur un projet de CUMO qui intègre des branches en conciliation travail-famille.

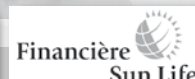
Des informations pertinentes et utiles pour lesquelles nous ne prenons pas souvent le temps de réfléchir mais qui peuvent vous rapporter gros !

Ce dîner-conférence se tiendra le mercredi 14 janvier 2015 de 11 h 30 à 13 h 30.

### Réservation requise (places limitées) :

France De Montigny  
450 679-0540 p. 8778 | [fdemontigny@upa.qc.ca](mailto:fdemontigny@upa.qc.ca)

En partenariat avec :



## Le logiciel *Oviration*... maintenant disponible au CEPOQ !

Suite au rachat des droits d'auteur du logiciel *Oviration* de Softagro par le CEPOQ, ce dernier pourra dorénavant poursuivre l'offre de service pour la vente de la licence du logiciel aux intervenants et producteurs du secteur ovin.



**VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER LE LOGICIEL ET EN FAIRE L'ESSAI PENDANT 30 JOURS GRATUITEMENT.** Consultez le site Internet du CEPOQ, dans la section : « Nos services »

Veillez noter que ce rachat a été rendu possible grâce à la participation financière du MAPAQ, ceci dans le but premier d'assurer la continuité quant à la disponibilité du produit auprès de ses utilisateurs, et ce, au meilleur coût possible.

## AVIS DE RECHERCHE D'ÉLEVEURS PARTICIPANTS

### *Gestion intégrée de la résistance et du parasitisme gastro-intestinal chez les ovins sur pâturages.*

Le CEPOQ et ses collaborateurs, soit le MAPAQ, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et l'Université McGill, sont à la recherche de quarante (40) troupeaux ovins québécois dans lesquels une partie ou la totalité du troupeau sera au pâturage à l'été 2015.

*Pour plus de détails, référez-vous à l'article intitulé « Nouveau projet sur la résistance aux vermifuges : Gestion intégrée de la résistance et du parasitisme gastro-intestinal chez les ovins sur pâturages » aux pages 22 et 23 de cet édition d'Ovin Québec.*



No. 1 mondiale de la pesée  
électronique



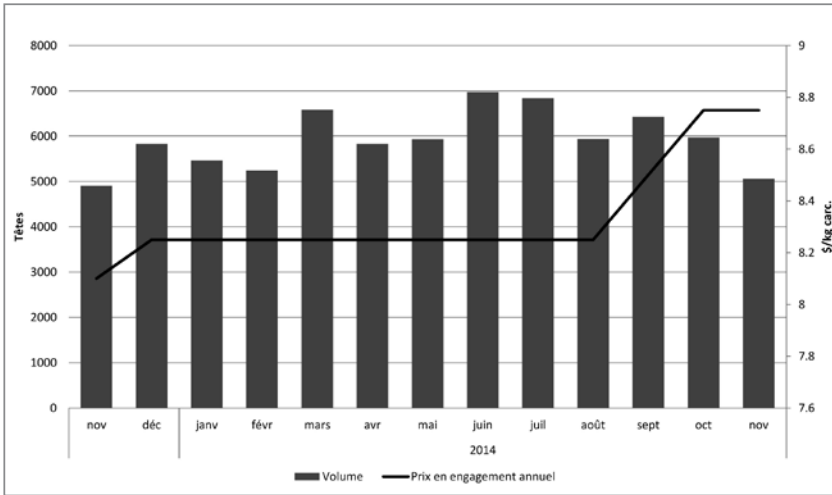
Un seul numéro  
1-866-888-5258



[www.satene.com](http://www.satene.com)  
Cage de contention pour ovin

## Ventes des agneaux **lourds** au Québec

Source : Agence de vente des agneaux lourds

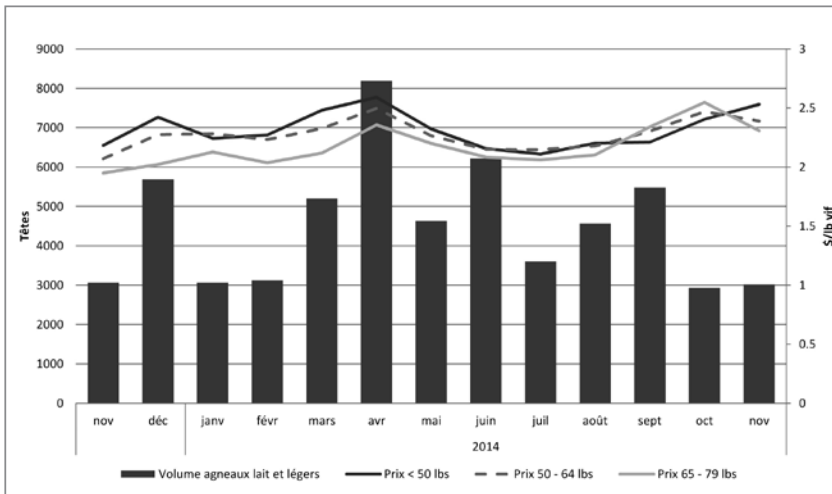


➤ Plus de 66 240 têtes d'agneaux lourds ont été mis en marché entre janvier et novembre 2014. Ce volume est quasi similaire à l'année 2013 pour la même période avec une augmentation de seulement 0,2 %. Les six premiers mois de 2014 ont compté environ 2 000 agneaux lourds mis en marché de plus par rapport à l'an dernier.

Le prix négocié de l'agneau lourd en engagement annuel a augmenté de 0,50 \$/kg carcasse. Cette augmentation suit la tendance des divers marchés de l'agneau en Amérique du Nord. ■

## Ventes des agneaux **de lait et légers** à l'encan de St-Hyacinthe

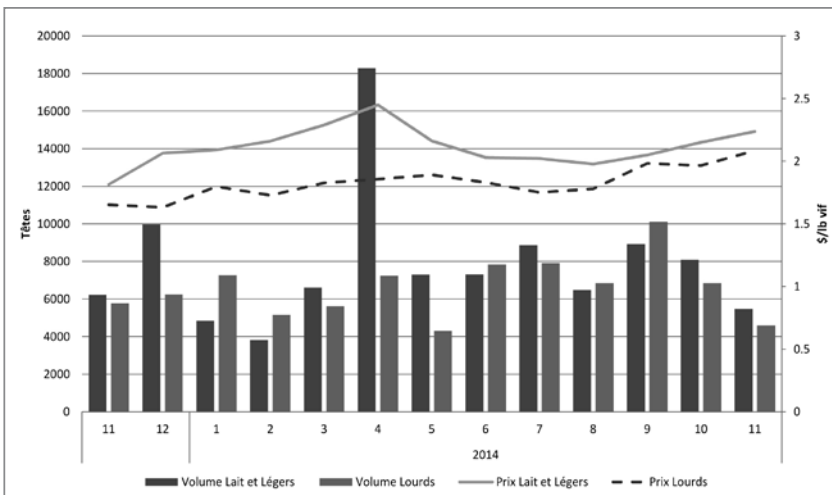
Source : Réseau Encan Québec



➤ Le prix des différentes catégories d'agneaux de lait et légers s'est maintenu en moyenne autour de 2,25 \$/lb vif au cours de l'année 2014. Il a connu des sommets de 2,50 \$ pour les périodes de Pâques et de la Fête du Béliet. Le niveau élevé du prix pour ces catégories a entraîné une augmentation du volume des agneaux mis en marché d'environ 6,0 % par rapport à l'année 2013 au Québec. ■

## Ventes des agneaux **en Ontario**

Source: Ontario Sheep Marketing Agency



➤ Les prix des catégories d'agneaux légers et lourds en Ontario ont connu une hausse de 23 % et 25 % respectivement pour la période janvier à novembre 2014 par rapport à l'année précédente. Pour ce qui est du volume, le total d'agneaux des catégories lait et léger a diminué de plus de 7,0 % et celui des agneaux lourds d'environ 2,1 %. ■

### Prix des agneaux lourds pour les prochaines périodes

La nouvelle entente de prix est de 12 semaines, soit de la période du 28 décembre 2014 au 21 mars 2015. Cette entente devra être homologuée par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). Les nouveaux prix de l'agneau lourd se résument comme suit :



		Prix de base	Prélevé pour contrat annuel	Prix payé au producteur	
Période	28 décembre 2014 au 7 février 2015	Annuel	9,25 \$	(0,15 \$)	<b>9,10 \$</b>
		Hebdomadaire	9,00 \$	(0,15 \$)	<b>8,85 \$</b>
Période	8 février au 21 mars 2015	Annuel	9,50 \$	(0,15 \$)	<b>9,35 \$</b>
		Hebdomadaire	9,25 \$	(0,15 \$)	<b>9,10 \$</b>

### Agence de vente des agneaux lourds

## CALENDRIER de janvier à juin 2015

**LÉGENDE :** SEM : numéro de la semaine  
 P2 : période de deux semaines  
 P3 : période de trois semaines

JANVIER 2015									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
1	1	1					1	2	3
1	1	2	4	5	6	7	8	9	10
2	1	3	11	12	13	14	15	16	17
2	2	4	18	19	20	21	22	23	24
3	2	5	25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2015									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
3	2	6	1	2	3	4	5	6	7
4	3	7	8	9	10	11	12	13	14
4	3	8	15	16	17	18	19	20	21
5	3	9	22	23	24	25	26	27	28

MARS 2015									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
5	4	10	1	2	3	4	5	6	7
6	4	11	8	9	10	11	12	13	14
6	4	12	15	16	17	18	19	20	21
7	5	13	22	23	24	25	26	27	28
7	5	14	29	30	31				

AVRIL 2015									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
7	5	14				1	2	3	4
8	5	15	5	6	7	8	9	10	11
8	6	16	12	13	14	15	16	17	18
9	6	17	19	20	21	22	23	24	25
9	6	18	26	27	28	29	30		

MAI 2015									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
9	6	18						1	2
10	7	19	3	4	5	6	7	8	9
10	7	20	10	11	12	13	14	15	16
11	7	21	17	18	19	20	21	22	23
11	8	22	24	25	26	27	28	29	30
12	8	23	31						

JUIN 2015									
P2	P3	SEM	D	L	M	M	J	V	S
12	8	23		1	2	3	4	5	6
12	8	24	7	8	9	10	11	12	13
13	9	25	14	15	16	17	18	19	20
13	9	26	21	22	23	24	25	26	27
14	9	27	28	29	30				

Le calendrier est également disponible sur le site Internet [www.agneauduquebec.com/FPAMQ](http://www.agneauduquebec.com/FPAMQ) sous l'onglet Agence.

Marie-France Bouffard B.Sc. agr. et Christian Beaudry agr.

## Agronovie S.E.N.C.

Éleveur ovin de race pure  
Arcott Rideau

- ✓ Troupeau de valeur génétique supérieure : ISM moyen des 310 femelles = 6.51 (90 %) de la race
- ✓ Suivi GenOvis
- ✓ Maedi visna statut OR
- ✓ Béliers génotypés



*Au plaisir de vous rencontrer*

635, rang Beaudry, Granby(Québec) J2J 0K4  
450 379-5298 chris.beau@sympatico.ca

## FERME ALIZÉE

Geneviève Castonguay et Francis Boucher

Éleveurs de sujets pur-sang POLYPAY

**Mérite Génovis 2012 :**

- Meilleur troupeau maternel Grand prix interraces
- Meilleur troupeau Polypay
- Meilleure femelle Polypay



**Nouvelles lignées acquises**  
en Ohio et au Michigan en février 2013

**Béliers génotypés**

**Intervalle d'agnelage moyen de**  
251 jours (1,45 agnelage/an) pour les 4 dernières années,  
**SANS PHOTOPÉRIODE NI ÉPONGES.**



**Agnelles et béliers à vendre en tout temps**

*Bienvenue à la ferme*

285 rang 4, St-Joseph-de-Kamouraska (Qc), G0L 3P0  
Téléphone : 418 493-2323  
fboucher8@sympatico.ca



## LE PPA C'EST RENTABLE...

Programme d'aide financière d'AAC administré par la FPAMQ

Jusqu'à 100 000 \$ sans  
intérêt et 300 000 \$ au taux de  
base moins 0,25 %



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS  
D'AGNEAUX ET MOUTONS DU QUÉBEC

Visitez le [www.agneauduquebec.com](http://www.agneauduquebec.com) ou  
composez le 450 679-0540 poste 8993 ou 8994



# La SEMRPQ s'adjoint un conseiller technique



La SEMRPQ a récemment recruté un conseiller pour le développement et l'amélioration génétique des troupeaux. Il s'agit de M. David Auclair. Diplômé de l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) du campus de La Pocatière, David est un passionné d'agriculture et est désireux d'offrir un service-conseil à la hauteur de vos attentes. Ce nouveau service est disponible en priorité aux membres selon le plan d'action et les besoins définis par l'organisation. Pour toute question, n'hésitez pas à le joindre au 418 809-5543 ou à l'adresse courriel suivante : davidsempq@cepoq.com

## Cahier des charges : Élevage ovin de race pure



Amorcé sous la forme d'une initiative régionale du Bas-St-Laurent, le projet du cahier des charges en élevage de race pure est maintenant officialisé et porté provincialement par la SEMRPQ. Le lancement a eu lieu jeudi, le 23 octobre dernier à Saint-Pascal. Plusieurs éleveurs ayant à cœur l'amélioration et les bonnes pratiques d'élevage se sont déplacés pour l'événement et ont adhéré au programme. Le

cahier trace les lignes directrices vers cinq principales axes soit la santé, la génétique, la régie, la biosécurité ainsi que la commercialisation. Ce cahier permettra donc aux éleveurs de fidéliser leurs acheteurs de sujets en s'assurant de répondre à leurs besoins en sujets de qualités contrôlés. Lors de cette rencontre, le comité de gestion a été élu pour assurer le suivi des dossiers présentés de 2014 à 2016. Vous pouvez consulter l'intégralité du document sur le site Internet au [www.sempq.net](http://www.sempq.net) dans l'onglet programme.

Tous les éleveurs désirant appliquer les procédures sont invités à communiquer avec Mme Cathy Michaud au 418 359-3832 ou Mme Stéphanie Landry du MAPAQ au 418 727-3615 poste 1618.

Le lancement du programme a été possible grâce au Programme d'appui à l'implantation de systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité, santé et bien-être des animaux (Axe 1 : Tenue d'activités de sensibilisation)

## Exposition Royal de Toronto 2014

Félicitations aux éleveurs du Québec qui ont participé à l'édition 2014 de la Royal Winter Fair de Toronto.



**Steven et Susan Mastine  
Johanne Cameron  
Martin Brodeur Choquette  
Robert Mastine**

**C** Les animaux nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 décembre 2015 doivent être identifiés avec la lettre de l'année « C ».

X pour 2010	D pour 2016
Y pour 2011	E pour 2017
Z pour 2012	F pour 2018
A pour 2013	G pour 2019
B pour 2014	H pour 2020
<b>C pour 2015</b>	

NB : Les lettres « I », « O », « Q » et « V » NE SONT PAS utilisés comme lettres désignant les années de naissance.

## Dossier « Relève »

On parle souvent d'occupation du territoire, un dossier d'actualité, mais qu'en est-il du dévitalisement nos régions ? Pourquoi l'exode des jeunes vers d'autres métiers ? Qu'est ce qui freine les jeunes à reprendre la relève de la ferme familiale ? Plusieurs questions sur lesquelles la production ovine devra se pencher dans un avenir rapproché.

Perçue à la base comme une production facile d'établissement pour les nouveaux entrepreneurs, la production a toutefois son lot de défis pour franchir le cap des cinq premières années déterminantes à la survie d'une entreprise. Au cours des dernières années, la production ovine a connu une baisse marquée de son cheptel. Plusieurs facteurs, comme la nécessité de devenir plus productif, deviendra alors une mission des producteurs.

Statistiquement, les chiffres parlent et nous font état de la situation précaire puisque sur les 90 membres de la SEMRPQ seulement 45 sont actifs depuis dix ans. De ce chiffre, seulement cinq font partie de la relève. Le dossier se poursuivra dans le prochain numéro. À suivre...

### Alternative pour le dispersement d'un troupeau pur-sang

Un troupeau pur-sang est le résultat d'un travail d'éleveur à long terme et d'un travail en génétique soutenu afin d'atteindre des objectifs d'élevage. Assurer la conduite d'élevage d'un troupeau pour répondre aux besoins et orientation de l'industrie nécessite un investissement autant monétaire que personnel. Par manque de relève apparente, certains producteurs vont faire face à la réalité de la dispersion de leur élevage, une réalité dont l'impact des décisions prises aura toute son importance. Il faut savoir que

différentes alternatives sont possibles :

- **Une vente à la ferme privée** par le biais d'une annonce peut s'avérer une méthode fastidieuse. Vous serez beaucoup sollicité par des acheteurs avec peu de ventes concluantes. Ce qui signifie souvent une perte notable de temps pour le dispersement complet du troupeau.
- **La vente publique**, par le biais d'un encan organisé professionnellement peut, s'avérer une alternative efficace en autant que l'organisation et la démonstration génétique des sujets sont faites méticuleusement. Présenter le travail que vous avez accompli dans votre élevage vous permettra de tirer le plus valu sur le prix que vous pourrez obtenir pour vos sujets et ainsi compenser les efforts soutenus dans votre travail. Les dernières encans de ce type ont connu des bons résultats.

Somme toute, vous êtes le gestionnaire de votre entreprise et la décision vous reviendra. Il y a différentes manières de réagir avec des avantages et des inconvénients, mais l'important à retenir c'est surtout d'y aller logiquement avec conviction et des bonnes pratiques d'élevage. Afin de bien vous orienter dans cette démarche, n'hésitez pas à demander de l'aide auprès des ressources mises à votre disposition.

## Capsule génétique

### Ratio bélier/Brebis

- **Les béliers âgés de 8 à 18 mois peut être placés avec vingt (20) brebis maximum;**
- **Un bélier adulte peut être placé avec 35 brebis.**

*Reste à faire un choix. Quel bélier ?*

## Vente de béliers Romanou pur-sang génotypés RR

**Semence provenant  
de France**



**La Bergerie du Maple Leaf**

Joindre Karine au 819 345-1021

1437 route 210, Sawyerville, Québec, J0B 3A0

# Bâton de lecture et collecteur de données : *mariage réussi !*

**U**n nouvel équipement, maintenant disponible chez nous, a été testé dans la ferme du CEPOQ au cours des derniers mois. Il s'agit du bâton de lecture et collecteur de données Gallagher HR5. La compagnie Gallagher a gracieusement prêté un exemplaire pour réaliser cet essai.

C'est un peu l'évolution logique du bâton de lecture que tous connaissent. En plus de lire les boucles électroniques, l'appareil est désormais muni d'une interface qui permet l'enregistrement de plusieurs types de données sur un animal. Celles-ci peuvent être exportées via un câble USB ou une communication Bluetooth sur le logiciel APS (Animal Performance Software de Gallagher). Il peut également lire l'identifiant ATQ d'un animal et le transmettre dans un indicateur de balance muni de la communication Bluetooth.

Le HR5 est construit sur le même principe que son prédécesseur le HR3. Techniquement, il en reprend les points forts pour la lecture des boucles et le concept en forme de canne pour son design. La grande différence est qu'il est muni d'un écran à haute résolution de 7,5 cm et d'un clavier alphanumérique pour l'entrée et la visualisation des données.



*Il permet de trier les animaux en bergerie jusqu'à 9 groupes. Les groupes peuvent être créés à partir de l'interface APS avant d'aller en bergerie. En lisant la puce d'un animal, le bâton indique alors dans quel groupe cet animal doit aller. Il est également possible d'attribuer un numéro de groupe aux animaux directement en bergerie et de transférer l'information par la suite sur l'interface APS.*

## Les spécifications :

- Distance de lecture de 27 à 33 cm
- Vibration et voyant lumineux à la lecture de la boucle RFID (ATQ)
- Communication Bluetooth avec fonction de recherche pour le pairage
- Capacité de stockage de 100 000 boucles RFID (ATQ)
- Durée d'utilisation de la pile de 8 heures
- Poids : 960 grammes
- Pairage d'un numéro visuel à la boucle RFID (ATQ)
- Enregistrement des résultats d'échographie
- Enregistrement de toutes formes de traitements et d'activités de régie
- Enregistrements des informations sommaires sur un agnelage
- Fonction d'alarme sur un animal
- Fonction de triage
- Consultation de l'historique d'un animal



### ◀ Fenêtre d'échographie

Elle permet d'enregistrer le résultat d'échographie des brebis. Il est possible de faire afficher GEST par défaut si désiré. Le changement de résultat s'effectue rapidement en cas de brebis vides.

### Fenêtre de triage ▶

Le numéro du groupe attribué à l'animal s'affiche lorsque sa puce est lue.



### ◀ L'écran principal

rétroéclairé facilite l'utilisation en bergerie, particulièrement lorsque c'est sombre.

### Les points forts :

- ☛ Facile d'utilisation
- ☛ S'adapte à tout type de régie (très flexible et adaptable à l'entreprise)
- ☛ Écran lisible en toutes conditions
- ☛ Communication Bluetooth automatisée
- ☛ Mode de consultation des données sur un animal
- ☛ Utilisation avec le logiciel APS (Animal Performance Software)
- ☛ Longue durée d'utilisation en bergerie
- ☛ Construction solide

### Points faibles :

- ☛ Clavier alphanumérique à trois touches (ralentit la saisie de données vs un clavier alphabétique, mais est quand même rapide)
- ☛ Un peu lourd et encombrant
- ☛ Pourrait être plus rapide pour la lecture des boucles
- ☛ Par ses nombreuses fonctions, peut paraître un peu compliqué pour certains utilisateurs
- ☛ Son prix est élevé (2 900 \$)

Cet outil offre beaucoup de flexibilité pour la collecte et la consultation de données. Il est facilement configurable pour répondre aux besoins de chaque entreprise. Voici quelques exemples des possibilités :

- ▶ triage par groupes de saillies, engraissement ou reproducteurs
- ▶ prise des résultats d'échographie
- ▶ fonction enregistrement de la mère d'un agneau
- ▶ traitements antibiotiques
- ▶ notes sur un animal
- ▶ alarme pour la réforme

Le point de chute pour la gestion de toute cette information est le logiciel APS. C'est lui qui permet, en quelque sorte, de stocker les données en vue de les rendre disponibles pour les différents intervenants. De plus, ce lo-

giciel permet la gestion des données en provenance des indicateurs de balance Gallagher et, par le fait même, l'arrimage de toute l'information. À titre d'exemple, il est possible de faire les déclarations ATQ, de produire les formulaires pour l'Agence de vente et de fournir les informations de pesées pour GenOvis à partir du logiciel.

Beaucoup d'éléments ont été simplifiés pour rendre son utilisation facile et intuitive. De la communication Bluetooth à la saisie de paramètres précis, le tout est réalisable directement sur le plancher des moutons. Par la suite, à tête reposée, il est facile de consulter les données et de les utiliser à bon escient.

### Fenêtre animal ▶

Nom du fichier créé par le bâton dans le haut de l'écran (toujours la date du jour et une lettre s'y ajoute automatiquement si plusieurs activités sont créées la même journée).

Identifiant selon les spécifications de l'utilisateur dans l'encadré (le nombre de chiffres qui s'affichent est configurable)

Numéro ATQ complet

DOB : Date de naissance

Sex : sexe de l'animal.



### Fenêtre saisie agnelage (1) ▶

Cette fenêtre permet de faire le lien entre un animal et sa mère. En lisant la boucle de la mère, il est possible de lui associer des agneaux.

Les champs qui s'affichent dans le bas de l'écran sont personnalisables.

Il est recommandé de n'afficher que trois champs. Il est possible d'en ajouter davantage : une barre de défilement apparaîtra alors à la droite de l'écran.



ID de la mère

Date de naissance

Nombre né

Barre de défilement

### Fenêtre saisie agnelage (2) ▶

Sexe

ID du père

Numéro du parc

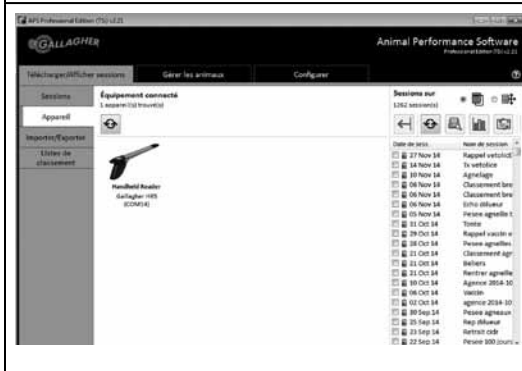




◀ **Importation de données**  
 L'application APS permet d'importer toutes les données en provenance d'un bâton Gallagher HR5 ou d'un indicateur de balance. Il est aussi possible de sélectionner précisément les champs à importer.



▲ Le dossier de l'animal permet de consulter à l'écran toutes les informations recueillies sur un animal par le bâton de lecture et l'indicateur de balance. Il est possible d'y consulter des données de pesées, des agnelages ou des activités (tonte, taille onglons, injections, etc.) si l'information a été enregistrée dans le bâton. L'interface peut être en français, en anglais ou en espagnol.



◀ **Interface APS**  
 En double cliquant sur l'icône du bâton, l'interface de transfert s'ouvrira. Les fichiers déjà importés dans l'application soit par le bâton soit par un indicateur de balance sont listés dans la partie droite de l'application. Ces fichiers sont alors disponibles pour consultation directement à l'écran ou pour transférer des données vers l'indicateur de balance, le bâton Gallagher ou les autres appareils compatibles.

Le CEPOQ tient à remercier M. Éric Boyer, de la compagnie Gallagher, pour le prêt de cet équipement. Curieux de voir tout ce qu'il peut faire ? Allez voir la démo au lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=EFryKIX7jus>



# Investissez dans votre entreprise, adoptez la race Arcott Rideau



**Un choix rentable pour tous!**

Le guide, intitulé « Guide des facteurs de succès de l'élevage de races prolifiques : le cas de l'Arcott Rideau », est disponible auprès des membres :

**Membres**

Agneaux de Laval	Laval	514 773-7672	info@agneauxdelaval.com
Agronovie senc	Granby	450 379-5298	chris.beau@sympatico.ca
Bergerie Patriote	St-Ubalbe	418 277-9191	bergeriepatriote@globetrotter.net
Bergerie Paguiann	Ste-Luce	418 739-3118	Télécopieur : 418 739-3118
Ferme Agneaux des champs	L'épiphanie	450 588-6904	eric.tammy@videotron.ca
Ferme La petite bergère	Les Éboulements	418 635-1329	petite.bergere@hotmail.com
Ferme Ovimax senc	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	fermeovimax@videotron.ca
Ferme RIDO senc	La Pocatière	418 856-5140	rido@videotron.ca
La Moutonnerie	St-Donat-de-Rimouski	418 739-5876	sheila.eric@globetrotter.net
Les Moutons de Panurge enr.	Saint-Jean-Port-Joli	418 598-6501	moutonspanurge@hotmail.com
Bergerie De Jade Senc	St-Luc-de-Vincennes	819 295-5285	jeanne_mance_cossette@hotmail.com

Pour plus d'information : visitez le [www.semprq.net](http://www.semprq.net) section Éleveurs



Club Arcott Rideau du Québec

- L'amélioration génétique est une priorité du Club Arcott Rideau et la base de la sélection génétique est le programme GénOvis.
- Le meilleur choix pour ceux qui cherchent une brebis prolifique, maternelle et laitière.
- Des sujets adaptés à nos systèmes de production intensif.

Nouveau projet sur la résistance aux vermifuges :

## Gestion intégrée de la résistance et du parasitisme gastro-intestinal chez les ovins sur pâturages

Depuis quelques années, nous rencontrons de plus en plus de cas cliniques de troupeaux ovins qui présentent des signes de résistance aux vermifuges. Ces cas sont souvent associés à un important taux de mortalité. De ce fait, et selon les récentes études réalisées au Québec, au Canada et dans le monde, nous devons comme industrie nous pencher sérieusement sur cette problématique. Par ailleurs, en vue d'accentuer les efforts de rentabilisation de nos entreprises ovines, il devient important de valoriser l'utilisation des pâturages. Cette valorisation devra se faire en tenant compte de la résistance des parasites aux vermifuges.

### Mise en situation

De nombreux nématodes gastro-intestinaux, dont *Haemonchus contortus* (Hc), colonisent naturellement les ovins. Ils peuvent provoquer une baisse de productivité ou encore la mortalité de l'hôte, surtout chez les agneaux. Les principaux anthelminthiques utilisés depuis des décennies chez les ovins au Canada sont l'ivermectin, homologué pour les ovins, et le fenbendazole, utilisé hors-homologation au Canada. Le phénomène de résistance aux vermifuges a été décrit dans de nombreuses études à travers le monde. En Ontario, on a démontré une résistance à l'ivermectin et au fenbendazole dans la majorité des troupeaux étudiés (Falzon et al., 2013<sup>1</sup>). C'est d'autant plus inquiétant que lorsque la résistance à un vermifuge est établie, cela signifie en général que cette résistance existe aussi pour les autres produits de la même classe de vermifuges. Quelques anthelminthiques d'autres classes ont été développés ailleurs dans le monde pour le traitement du parasitisme des ovins, mais ils ne sont ni homologués ni disponibles au Canada. Au Québec, bien qu'on sache que certains troupeaux sont touchés par de la résistance (Barrère et al 2013<sup>2</sup>), on ne connaît pas l'importance du phénomène dans le cheptel ovin. De plus, il est vraisemblable que les changements climatiques aient un impact sur la recrudescence du parasite

Hc au Québec. En effet, ce parasite n'était pas l'espèce prédominante parmi les nématodes gastro-intestinaux il y a une dizaine d'années, mais on suspecte que le réchauffement des hivers québécois et le phénomène

de résistance aux vermifuges pourraient avoir favorisé la survie et la recrudescence de ce parasite très dangereux pour les ovins. La résistance aux vermifuges engendre un coût considérable pour le producteur. Aujourd'hui, il devient donc urgent de connaître le niveau de résistance aux anthelminthiques des parasites qui sont présents dans les troupeaux utilisant les pâturages au Québec afin d'en assurer la santé et la rentabilité.

### Résumé du projet

Il est proposé d'identifier les parasites qui colonisent les troupeaux puis de détecter la résistance des nématodes gastro-intestinaux à l'ivermectin et au fenbendazole. Ce projet permettra donc de mieux connaître l'ampleur de la résistance aux vermifuges dans le cheptel ovin québécois et de sensibiliser les producteurs et intervenants à l'importance de ce phénomène. De plus, en quantifiant l'ampleur du problème de résistance, les résultats obtenus aideront à appuyer la pertinence de faciliter l'accès à de nouveaux vermifuges pour les producteurs ovins canadiens. Différentes méthodes de détection de la résistance seront utilisées et comparées. L'une d'elles, le test de réduction de l'excrétion d'œufs dans les fèces, est utilisée couramment depuis des années. Une deuxième méthode de détection a été développée en laboratoire récemment; elle est basée sur des principes de génétique et permet de détecter la résistance aux benzimidazoles, dont le fenbendazole fait partie, et à l'ivermectin chez *Haemonchus contortus* et ce plus rapidement que le test de réduction de l'excrétion d'œufs dans les fèces présentement utilisé. Cette étude sera la première au monde à présenter le test génétique pour la détection de la résistance à l'ivermectin. Les deux tests génétiques seront



<sup>1</sup> Falzon LC, Menzies PI, Shakya KP, Jones-Bitton A, Vanleeuwen J, Avula J, Stewart H, Jansen JT, Taylor MA, Learmount J, Peregrine AS. Anthelmintic resistance in sheep flocks in Ontario, Canada. *Veterinary Parasitology* (2013) 193: 150-162.

<sup>2</sup> Barrère V, Keller K, von Samson-Himmelstjerna G, Prichard RK. Efficiency of a genetic test to detect benzimidazole resistant *Haemonchus contortus* nematodes in sheep farms in Quebec, Canada. *Parasitology International* (2013) 5: 464-70.

appliqués et comparés avec les tests couramment utilisés. Ils sont rapides, sensibles (ils détectent de faibles niveaux de résistance) et permettent un résultat avec peu de fèces.

### Conclusion

Ce projet permettra d'avoir l'heure juste quant à l'importance du phénomène de la résistance au Québec. Grâce aux tests mis en place, la détection de la résistance pourra donc faire partie intégrante de la gestion durable des troupeaux ovins. Ces tests seront présentés aux producteurs ovins, aux médecins vétérinaires ainsi qu'à tous les professionnels du secteur au travers de réunions de présentation, de visites, de conférences et de publications dans des journaux scientifiques de renommée mondiale. Le projet dans son ensemble permettra de sensibiliser activement les producteurs ovins et les intervenants du secteur à l'approche de gestion intégrée du parasitisme et en favorisera l'appropriation par des stratégies variées de transfert et d'accompagnement. Principalement, il permettra à l'industrie d'utiliser plus judicieusement les vermifuges. Il permettra aussi aux éleveurs d'économiser sur les coûts de ces médicaments en n'utilisant que des produits efficaces pour leur troupeau lorsque nécessaire.

**Début du projet : automne 2014**  
**Fin du projet : mars 2018**

### Financement

Ce projet est réalisé grâce à une aide financière du Programme Agri-innovation, Volet « Activités de recherche et développement dirigées par l'industrie », issu de Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale, provinciale et territoriale.



Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada

### Collaborateurs

Le projet, dirigé par le CEPOQ, est réalisé en partenariat avec plusieurs collaborateurs de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, de l'Université McGill ainsi que du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.



McGill



Université  
de Montréal

## Gestion intégrée de la résistance et du parasitisme gastro-intestinal chez les ovins sur pâturages.

### RECHERCHE D'ÉLEVEURS PARTICIPANTS



Le CEPOQ et ses collaborateurs, soit le MAPAQ, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et l'Université McGill, sont à la recherche de quarante (40) troupeaux ovins québécois dans lesquels une partie ou la totalité du troupeau sera au pâturage à l'été 2015. Dans les prochaines semaines, nous communiquerons avec les médecins vétérinaires et les producteurs pour obtenir la collaboration de tous en vue de la sélection des entreprises participantes.

### Avantages pour le producteur

Avoir la possibilité de connaître l'existence ou non de la résistance aux principaux vermifuges chez leurs sujets.

### Implication pour le producteur

De 1 à 3 visites (récolte de fèces) sur son entreprise au cours de la saison 2015 (une première visite d'évaluation et de sélection des troupeaux en mai-juin, une seconde visite en juillet-août pour le prélèvement de fèces et le traitement des animaux sélectionnés, puis une dernière visite 14 jours après le traitement pour la récolte finale des fèces).

**Début du projet pour les fermes participantes : mai 2015.**

**Voulez-vous y participer ?**

**Contactez-moi !**

Dr Gaston Rioux mv

Coordonnateur en santé ovine au CEPOQ

1642, rue de la Ferme,

La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Tel. : 418 856-1200 poste 231

Télécopieur : 418 856-6247

gaston.rioux@cepoq.com

**Merci de vous impliquer dans la recherche ovine !**



## Syndrome de l'araignée (Spider syndrome)

*Aussi appelé chondrodysplasie héréditaire, le syndrome de l'araignée est une condition héréditaire apparue principalement dans les années 80 (les premiers cas ont été rapportés dans les années 70), dans la race Suffolk puis, par la suite, dans d'autres races dont la race Hampshire. Bien que cette condition soit principalement reliée aux sujets à tête noire, il n'est pas exclu qu'elle se retrouve dans d'autres types de race.*

**Diagnostic.** Nous retrouvons deux manifestations cliniques :

1. Les agneaux sont anormaux à la naissance et souvent incapables de se tenir debout tellement leurs membres sont déformés.
2. Les agneaux naissent normaux et les signes apparaissent entre deux à six semaines d'âge. Dans les deux cas, les agneaux ont un développement anormal des os et des cartilages, principalement sous le carpe pour les membres antérieurs et sous le jarret pour les membres arrière. Les déformations peuvent également atteindre la colonne vertébrale et la face de l'animal. Toutes ces déformations peuvent être plus ou moins graves selon le cas.

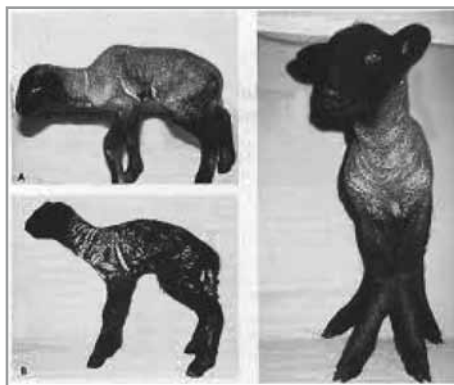


Photo : Purdue's College of vet. Medicine



Photo : Université de Wyoming



Photo : Danekec club lamb and livestock

### Petit lexique pratique

**Maladies héréditaires** : ce sont des maladies dues à l'altération d'un gène ou de plusieurs gènes portés par un chromosome. Les gènes altérés sont par la suite transmis aux descendants.

**Chromosome** : est une structure constituée d'ADN, qui regroupe plusieurs gènes. Chaque chromosome compte deux copies de chacun des gènes qu'il porte. Le mouton en compte 54.

**Gène autosome** : un gène qui est porté par tout chromosome autre que les chromosomes sexuels X et Y.

**Allèle** : les allèles sont les différentes formes que peut prendre un gène (chacune des copies d'un gène sur une paire de chromosome)

**Gène homozygote** : gène qui possède deux allèles identiques (le père et la mère ont donné deux copies identiques du gène)

**Gène hétérozygote** : gène qui possède deux allèles différents (le père et la mère ont donné deux copies différentes du gène)

**Gène dominant** : qui manifeste son effet qu'il soit présent sur un seul ou sur les deux chromosomes. Il masque les effets d'un gène récessif.

**Gène récessif** : ne manifeste son effet que s'il est présent en deux copies identiques

**Cause : gène récessif autosome simple situé sur le chromosome 6 :** c'est-à-dire un gène qui ne s'exprime que si les deux parents sont porteurs. Le **tableau 1** résume les génotypes menant ou non à l'expression de ce gène.

### Gène dominant vs récessif

Il est certain que l'animal homozygote récessif (ss) porteur de ce gène sur le chromosome 6 est impropre pour la reproduction. Un gène récessif doit toujours être homozygote (donc l'animal doit porter 2 copies du gène récessif – ici ss) pour s'exprimer. Dans le cas d'un animal hétérozygote (ici Ss) les symptômes ne s'exprimeront pas, car ils sont masqués par le gène dominant (ici S). Ainsi, un animal en apparence normal peut être porteur et transmettre la condition à sa descendance. Celle-ci ne démontrera aucun signe tant qu'elle ne sera pas croisée avec d'autres animaux hétérozygotes porteurs (Ss). Le **tableau 2** démontre comment les gènes se transmettent lors de croisements entre hétérozygotes.

Lors de ces croisements, 25 % de la descendance sera dominante (SS), 50 % seront porteurs (Ss) et 25 % présenteront des signes cliniques (ss). **Le diagnostic peut être confirmé par la nécropsie des agneaux atteints. Il est important de le faire puisque la déformation des os et des cartilages n'est pas toujours consécutive au syndrome de l'araignée.** Pensez aux déformations dues au virus de la Vallée Cache ou tout agent tératogène.

**Tableau 1 : Apparence de l'agneau selon le génotype (mélange de gènes)**

Génotype	Signification	Apparence
SS	Homozygote dominant	Apparence normale
Ss	Hétérozygote	Apparence normale
ss	Homozygote récessif	Araignée

**Tableau 2 : Transmission des gènes lorsque deux sujets porteurs sont accouplés ensemble**

	Brebis porteuse (Ss)	
Bélier porteur (Ss)	S	s
S	SS	Ss
s	Ss	ss


Les éleveurs peuvent aussi connaître l'existence de cette condition dans leur troupeau en faisant génotyper leurs sujets\*. Des tests sont disponibles aux États-Unis (voir **tableau 3**). À noter que ces laboratoires font aussi le génotypage pour la tremblante.

### Que faire si vous le retrouvez dans votre élevage ?

L'apparition d'un sujet atteint du syndrome de l'araignée au sein d'un élevage doit conduire à la prise de conscience par l'éleveur que cette condition est présente dans son troupeau. La première action qu'il devrait entreprendre serait le génotypage des béliers. **Aucun bélier hétérozygote porteur (Ss) ne devrait être utilisé en reproduction.** Cette façon de procéder conduira, au fil des années, à l'élimination graduelle des porteurs dans le troupeau. De plus, le génotypage de femelles pourra accélérer le processus d'élimination. D'ailleurs, il

serait pertinent de génotyper la descendance et l'ascendance des sujets porteurs dès l'apparition de sujets atteints du syndrome en vue d'appliquer une réforme ciblée sur cette condition.

Malheureusement, nous ne disposons pas au Québec d'un portrait exact de la prévalence de cette condition dans notre cheptel. Cela pourrait faire l'objet d'un projet de recherche futur.

Il est important, dans tout processus d'élevage sérieux, d'établir des programmes de croisements qui impliquent le dépistage des animaux porteurs d'affections héréditaires. Le syndrome de l'araignée fait partie de ce groupe et l'ensemble de l'industrie ovine se doit d'être vigilant, de savoir bien reconnaître cette condition, de savoir comment la diagnostiquer et de l'éliminer de nos troupeaux au moyen des tests génétiques. 

**Tableau 3 : Coordonnées des laboratoires effectuant le génotypage pour dépister le syndrome de l'araignée.**

Laboratoire	Numéro de téléphone	Courriel
GenAlysis	1 888 300-4363	support@genalysislaboratory.com
Gene Check inc	1 800 822-6740	genecheck@genecheck.com

\* NB. Le projet pilote pour le cahier de charge de la SEMRPQ dans le Bas-St-Laurent recommande le génotypage pour cette condition.



## Programme Québécois d'Assainissement pour le *Maedi visna*



Ferme	Nom de l'éleveur	Municipalité	Téléphone	Race(s)	Statut accordé (depuis)
<b>Agneaux de Laval</b>	Donald Beaulieu	Laval	514 773-7672	Arcott-Rideau	Or (février 2013)
<b>Ariane Gylbert</b>	Ariane Gylbert	Les Hauteurs	418 798-8839	Romanov, Katahdin	
<b>Bergerie de l'Estrie</b>	Andrée Houle	Coaticook	819 849-3221	Romanov	Or (mars 2008)
<b>Bergerie Fleuriaux</b>	Meggie Parent	St-Gabriel-de-Rimouski	418 798-4315	Dorset-Romanov	
<b>Bergerie Innovin</b>	Pascale Maheu	St-Joseph de Beauce	418 397-6168	Romanov	Or (juin 2014)
<b>Bergerie laitière SARGY</b>	Sophie Roy-Goyette	Racine	450 532-5407	East Friesian, Lacaune	Argent (septembre 2014)
<b>Bergerie Les Moutaines</b>	Benoît Laprise	Hébertville	418 344-9026	Dorper	
<b>Bergerie Les Roses</b>	Zoé Coulombe	St-Rosaire	581 997-7375	East Friesian, Lacaune	Or (août 2014)
<b>Bergerie Marie du Sud</b>	Rémi Garon	St-Gilles	418 888-3135	Romanov	Or (novembre 2011)
<b>Bergerie Ovigène</b>	René Gagné	Ste-Hénédine	418 935-3701	Romanov	Or (juin 2009)
<b>CEPOQ</b>	CEPOQ	La Pocatière	418 856-1200	Dorset	Or (avril 2004)
<b>Ferme Alexandre Murray</b>	Alexandre Murray	St-Luc de Matane	418 562-4290	Romanov, F1	Or (juin 2014)
<b>Ferme Amki</b>	Gary Jack	Québec	418 842-2637	Arcott-Rideau	Or (octobre 2003)
<b>Ferme André Toulouse</b>	André Toulouse	St-Alfred	418 774-9592	Arcott-Rideau	Or (août 2012)
<b>Ferme Beausoleil</b>	Michel Viens	St-Joseph-de-Kamouraska	418 493-2310	Dorset	Argent (février 2008)
<b>Ferme Bernier Campbell Inc.</b>	Maryse Bernier	Roxton Pond	450 361-9502	Dorper	Or (octobre 2014)
<b>Ferme Charmax</b>	Frédéric Berthiaume	St-Patrice de Beauvillage	418 596-3465	Romanov	Or (décembre 2013)
<b>Ferme Clos Dusilence</b>	Nancy Guérin	Portneuf	418 286-4810	Dorper	Argent (mars 2014)
<b>Ferme des Petits Caillox</b>	John William Faille	Franklin Centre	450 827-2456	Polypay	Or (juillet 2014)
<b>Ferme-École LAPOKITA</b>	Serge Fournier	La Pocatière	418 856-1110	Dorset, F1 DPXSU	Or (juin 2011)
<b>Ferme Taliah</b>	Valérie Julie Brousseau	St-Christophe-d'Arthabaska	514 898-0798	East Friesian	Or (juin 2014)
<b>Jean Bélisle</b>	Jean Bélisle	St-André-Avellin	819 983-4206	Romanov	Argent (avril 2014)
<b>Jean-Marc Gilbert</b>	Jean-Marc Gilbert	Cookshire	819 875-5124	Finnoise	Or (janvier 2004)
<b>Ferme La Petite Bergère</b>	Paul-André Tremblay	Les Éboulements	418 635-1329	Arcott-Rideau	Or (mars 2010)
<b>Ferme Lapointe Senc</b>	Jimmy Lapointe	St-Augustin	418 374-2008	Ile de France - Dorset	
<b>Ferme Ovimax</b>	Josée Couture	St-Philippe-de-Néri	418 498-9989	Arcott-Rideau	Or (mai 2006)
<b>Ferme RIDO</b>	Sonia Rioux	La Pocatière	418 856-5140	Arcott-Rideau, Suffolk	Or (avril 2004)
<b>La Moutonnière Inc</b>	Lucille Giroux	Ste-Hélène-de-Chester	819 382-2300	East-Friesian, Lacaune	
<b>Les Bergeries Marovine (MH)</b>	Johanne Cameron Martin Brodeur-Choquette	St-Charles-sur-Richelieu	450 584-3997	Hampshire, Leicester, Romanov, F1	
<b>Les Bergeries Mimeault</b>	Marc Mimeault	St-Stanislas-de-Kostka	450 377-8209	Dorset	Or (mai 2006)
<b>Les Fermes Solidar</b>	Harold Leroux et Sabrina Maltais	Saguenay	418 696-3218	East-Friesian, Lacaune	Or (septembre 2014)
<b>Moutons de Panurge</b>	Gilles Dubé	St-Jean-Port-Joli	418 598-6501	Arcott-Rideau	
<b>Sébastien Dufresne</b>	Sébastien Dufresne	St-Pierre-de-Broughton	418 424-0084	Romanov	Or (décembre 2012)
<b>Stéphane Beaulieu</b>	Stéphane Beaulieu	Gaspé	481 829-0190	Icelandic	

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut **Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le *Maedi visna* et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut **Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont très près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Martine Jean au CEPOQ au 418-856-1200 poste 225 ou [martine.jean@cepoq.com](mailto:martine.jean@cepoq.com).

Pour la version la plus à jour de ce tableau, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)

# La génétique : un allié important pour améliorer plusieurs conditions présentes dans votre élevage !

Savez-vous que plusieurs conditions indésirables de votre élevage pourraient être éliminées par l'utilisation de la génétique ? Avez-vous des cas d'entropions ou de mauvais positionnement des mâchoires ? Savez-vous les reconnaître ? Plusieurs éleveurs et producteurs ne portent pas attention à certaines anomalies génétiques, car ils ne les reconnaissent pas ou ne réalisent pas l'impact négatif qu'elles peuvent avoir dans leur troupeau. Pourtant, il est possible d'en réduire l'incidence au sein de l'élevage en prenant des notes et en réformant les animaux qui engendrent ces problèmes.

Tout d'abord, il faut savoir faire la distinction en entre une affection congénitale et une affection héréditaire. Une affection congénitale est une malformation présente dès la naissance. Elle peut être d'origine héréditaire, génétique ou environnementale.

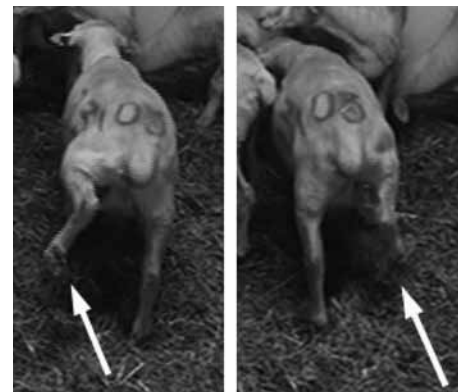
Une affection congénitale n'est donc pas forcément d'origine génétique. Les affections génétiques ne sont pas non plus nécessairement héréditaires (héritées des parents). À l'inverse, une affection héréditaire est souvent congénitale puisque l'anomalie chromosomique ou génétique a été transmise dès la conception de l'embryon. Dans ce cas, les parents du sujet atteint sont porteurs des gènes altérés.

Gardez également en tête que plusieurs anomalies génétiques peuvent également être provoquées par l'environnement (alimentation, hygiène, exposition à des produits toxiques ou des virus (ex : virus de la Vallée Cache), etc.). Il est donc important de prendre des notes lorsque ces conditions se présentent dans votre élevage afin de bien cerner si elles sont causées par un problème génétique ou environnemental. Cet article traitera des anomalies génétiques héréditaires dont la prévalence est principalement due à la transmission de « gènes à problèmes ». Un second article décrira les anomalies congénitales où la génétique, mais également l'environnement, entrent en ligne de compte.

## Crampage

Les animaux affectés par le défaut de crampage présentent une hyperflexion de l'un ou des deux membres arrière lorsqu'ils se déplacent à une allure lente (par exemple, lorsqu'ils se mettent à marcher après être restés immobiles ou couchés un certain temps). Les dernières recherches sur la condition de crampage ont permis de déterminer, hors de tout doute, qu'un mode de transmission génétique était présent dans l'incidence du développement de ce défaut. De nouvelles stratégies seront élaborées dans un avenir rapproché pour éradiquer le défaut crampage dans les élevages ovins. La collecte d'ADN et les analyses génomiques seront d'ailleurs mises à profit. Pour en connaître davantage sur cette condition, référez-vous à l'article « DÉFAUT CRAMPAGE » : la cause par transmission génétique est désormais indiscutable !<sup>1</sup>

Source de l'affection	Description	Origine génétique	Héréditaire
Héréditaire	La malformation était présente dans les gènes des parents, mais ceux-ci ne présentaient pas nécessairement la condition. C'est la combinaison des gènes chez le sujet qui est responsable de l'expression de l'affection.	Oui	Oui
Génétique	La malformation découle de la mutation d'un ou plusieurs gènes lors de la conception ou du développement de l'embryon. Cette condition peut être héréditaire si la susceptibilité du sujet à développer la mutation est attribuable aux gènes de ses parents.	Oui	Pas toujours
Environnementale	La malformation découle de la mutation d'un ou plusieurs gènes, mais est causée par un facteur environnemental (trouble alimentaire, exposition aux produits chimiques, virus, maladies, etc.)	Non	Non



<sup>1</sup> Ovin Québec, édition du printemps 2014

## Corne/cornillons



Notez ici que les cornes sont souhaitables dans certaines races. Par contre, si vous ne voulez pas de cornes ni de cornillons dans votre entreprise, vous devez réformer les animaux présentant soit des cornes, soit des cornillons.

Le gène sans corne est un gène simple et dominant et le gène à cornes est simple et récessif. Ainsi, lorsqu'un animal porte une copie du gène sans corne, l'animal n'a automatiquement pas de cornes, même s'il est aussi porteur du gène à cornes. Il est donc aisé de sélectionner les sujets n'ayant pas de cornes en éliminant les animaux présentant des cornes. Si vos animaux ne possèdent pas de cornes et qu'un agneau naît avec des cornes, c'est que son père et sa mère sont tous les deux porteurs du gène à cornes. Si vos béliers ne sont pas porteurs du gène à cornes, peu importe que les brebis soient porteuses ou non de ce gène, tous vos agneaux naitront sans corne. Si au contraire vous recherchez des animaux à cornes, sélectionnez toujours ceux ayant des cornes. Votre cheptel n'engendrera alors que des animaux à cornes.

Les cornillons sont de petites cornes partiellement développées qui ne sont pas implantées solidement sur la tête.



De grosseurs variables selon les sujets (petits boutons à vraie corne), il est souvent possible de les enlever. Une fois tombé, le cornillon ne repoussera pas. Contrairement à la croyance populaire, les cornillons sont contrôlés par une paire de gènes différents de ceux des cornes. Il n'y a, par conséquent, aucun lien entre les deux phénomènes. Tout comme pour les cornes, sélectionnez les sujets n'ayant pas de cornillons dans votre élevage.

## Mauvais alignement des mâchoires



Les deux principaux défauts de dentition chez l'ovin sont en fait des anomalies au niveau de l'alignement des mâchoires supérieure et inférieure. Ces tares étant héréditaires et assez fréquentes, il est donc grandement conseillé de bien examiner la dentition des animaux achetés ou conservés pour la reproduction.

Alors que normalement les incisives butent sur le bourrelet, certains moutons présenteront une mâchoire inférieure devant le bourrelet (prognathe), tel que démontré sur la photo, alors que d'autres auront la mâchoire inférieure localisée derrière ce dernier (brachygnathe). Dans les deux cas, le défaut d'alignement des mâchoires entrave le bon cisaillement des herbes et le broutage d'herbes courtes. Ainsi, les animaux au pâturage présentant ces conditions peuvent s'amaigrir puisqu'ils ont de la difficulté à se nourrir. Ces mêmes animaux alimentés à l'ensilage (en réclusion) auront moins de difficulté à s'alimenter. Ce caractère étant héréditaire (probablement causé par l'interaction de plusieurs

gènes), il est fortement recommandé de ne pas conserver les animaux présentant cette problématique dans l'élevage ni leurs descendants.

De plus, notez que des défauts mineurs observés sur des jeunes animaux peuvent s'atténuer avec le temps et avec le remplacement des incisives de lait par les incisives définitives, mais l'inverse est également possible. Il est donc recommandé de vérifier la dentition des animaux reproducteurs, en passant un doigt sur le bourrelet, lorsque les dents adultes ont commencé à remplacer celles de lait et atteint leur taille normale, c'est-à-dire vers l'âge d'un an et demi, pour s'assurer que les deux mâchoires sont bien alignées.

## Agneaux infirmes à la naissance



Certains agneaux naissent infirmes (malformations au niveau des membres ou autres). Certains cas peuvent être

dus à l'environnement ou à une mutation des gènes lors de la fécondation alors que d'autres sont causés par une affection génétique héréditaire. Il est donc très important de faire diagnostiquer les agneaux infirmes afin de s'assurer que notre cheptel n'est pas porteur de gènes non désirés.

C'est le cas du syndrome de l'araignée (Spider) : une condition héréditaire qui affecte principalement les ovins à tête noire. Elle entraîne des malformations osseuses importantes surtout des membres avant et de la colonne vertébrale. Référez-vous à l'article « Syndrome de l'araignée (Spider syndrome) » à la page 24 de cette édition de l'Ovin Québec pour obtenir plus de détails.

## Trayons surnuméraires



Certaines agnelles présentent des trayons surnuméraires. Généralement de petites tailles, ils ne causent aucun problème. Cependant, dans certains cas, ils entraînent une diminution de la production lactée des trayons primaires, car les cellules sécrétrices qui se développent pour les trayons secondaires ne sont plus disponibles pour sécréter du lait au niveau de la glande principale. De plus, si l'agneau nouveau-né utilise un trayon surnuméraire plus ou moins productif, les trayons destinés à la lactation risquent de s'engorger, ce qui les rend plus difficiles à utiliser pour un agneau nouveau-né et accentue le problème. L'agneau à ce moment, dans la plupart des cas, n'aura pas accès à une quantité suffisante de colostrum.

Une intervention consistant à enlever les trayons surnuméraires inutiles qui pourraient nuire aux futures lactations avant le développement du tissu glandulaire, donc avant la mise à l'accouplement des agnelles, peut être pratiquée.

## Entropion ►

L'entropion est une anomalie présente dès la naissance, héritée des parents et très fréquente chez l'ovin. Elle se reconnaît facilement sur les jeunes agneaux souffrant de larmoiement ou de croûtes au niveau des yeux. Cette condition peut affecter un seul œil ou atteindre les deux yeux. Pour diagnostiquer cette anomalie, il suffit de regarder si la paupière inférieure (dans de plus rares cas celle supé-

rieure également) est recourbée vers l'intérieur de l'œil. Les cils et les poils frottent alors sur la cornée, ce qui crée de l'irritation et provoque les larmoiements. S'il n'est pas traité, l'entropion provoquera une irritation persistante et l'œil pourrait être infecté (ulcère, infection grave). Dans les cas plus sévères, cette condition pourrait affecter le développement des agneaux et gêner leur croissance dus à la douleur et à l'inconfort liés à cette condition.

Il est facile de traiter les entropions. Dans les cas plus légers, il suffit de tirer la paupière vers le bas pour la dérouler. Pour certains agneaux, répéter cette technique deux ou trois fois suffira à ce que la paupière reprenne sa place. Sinon, un point de suture ou une agrafe peut être posé au niveau de la paupière atteinte de façon à faire une traction sur la peau empêchant ainsi la paupière de rouler. Certains animaux s'en remettent très bien et n'en garderont pas de séquelle, **mais attention, ils ne doivent pas être gardés pour la reproduction.**


Comme cette affection est héréditaire, il est important de connaître le bélier qui a engendré des sujets ayant cette condition. De même, ne sélectionnez pas de sujets de remplacement dans votre troupeau ayant déjà eu cette condition, même s'ils s'en sont bien



sortis sans séquelle. Vous ne feriez que multiplier le problème pour les agneaux à naître. Donc, prenez bonne note des sujets atteints afin de vous assurer de ne pas les garder ou de les vendre pour la reproduction. N'oubliez pas qu'une fois plus grand, voire adulte, vous ne verrez plus de signe sur l'animal, mais sa descendance risque d'exprimer la même anomalie. Essayez également de retracer les parents des sujets atteints afin de les réformer pour diminuer l'incidence de cette problématique dans votre entreprise.

## Conclusion

*Avez-vous déjà rencontré ces conditions dans votre élevage? Pouvez-vous dire à quelle fréquence?* Il est difficile d'identifier les animaux responsables de la transmission de ces différentes conditions si aucune note n'est prise sur ces problématiques au sein de votre entreprise. La compréhension de la transmission de ces différentes anomalies passe nécessairement par l'analyse de données recueillies. Le programme GenOvis permet de codifier plusieurs anomalies (corne, cornillon, développement inégal des mâchoires, entropion, infirme à la naissance) afin de permettre de futures études sur ces différentes conditions.

Les affections présentées dans cet article sont causées par la transmission de « gènes à problème ». Il devient alors important de retracer le bélier porteur de ces gènes non désirés pour éviter la propagation de ces conditions dans l'élevage. Les développements de la génomique permettront également de diminuer les anomalies à caractère héréditaire. *D'ici à ce que des tests soient disponibles, prenez des notes!* 

## Lien entre la **productivité** et la **rentabilité** des troupeaux ovins étudié par simulation informatique



**Simulovins** Il va sans dire que la santé financière des entreprises ovines est intimement liée aux performances du troupeau. Toutefois, lorsque les producteurs et leurs conseillers doivent faire face à des choix techniques pour améliorer la productivité d'un troupeau, il est souvent difficile de prévoir si les changements envisagés auront un réel impact sur la rentabilité de l'entreprise et surtout, dans quelle mesure. C'est dans ce genre de travail que l'utilisation d'un logiciel de simulation peut être un outil d'un grand intérêt et surtout très performant. Le logiciel Simulovins, développé à l'Université Laval, permet de mesurer efficacement l'impact de modifications de multiples aspects d'un troupeau ovin tout en prenant en compte les nombreux liens que peuvent avoir ces changements avec les autres paramètres du troupeau (voir Ovin Québec, Hiver 2011). Dans le projet pour lequel nous vous présentons ici les principales conclusions, nous avons utilisé Simulovins pour évaluer l'impact qu'ont sur la rentabilité d'une entreprise le rythme d'agnelage, le taux de mortalité des agneaux et la prolificité des femelles.

### **Simulovins**

Le logiciel *Simulovins* est un outil de simulation qui demande à l'utilisateur de saisir un très grand nombre d'informations décrivant le troupeau à simuler et qui en calcule, par la suite, les résultats techniques et économiques. Lorsque la simulation est lancée, le troupeau virtuel fonctionne de façon dynamique durant le nombre d'années établi par l'utilisateur, produisant de multiples rapports contenant les performances globales du troupeau. Par la suite, l'utilisateur peut reprendre le même troupeau, modifier un ou plusieurs aspects de celui-ci et simuler le troupeau ainsi modifié. Les nouveaux résultats obtenus peuvent alors être comparés à ceux du troupeau initial, révélant les impacts des modifications apportées à ce dernier.

Il est important de mentionner que le logiciel est particulièrement performant lorsque les séries de simulations comportent des changements

impliquant les tailles de portée et la gestion de celles-ci. Déjà, lors de la construction du troupeau initial, plusieurs données peuvent être saisies de façon distincte pour les femelles allaitant un, deux, trois ou quatre agneaux (alimentation et superficies requises). Aussi, l'utilisateur peut attribuer aux agneaux nés simples, doubles, triples et quadruples des performances elles aussi distinctes (croissance, mortalité, alimentation et superficie). De cette façon, dès que les tailles de portée varient dans les troupeaux modifiés, le logiciel sélectionne les performances correspondantes et calcule les résultats globaux appropriés.

### **Troupeau initial**

Pour mesurer les effets des changements dans les aspects ciblés par le projet, un troupeau de référence (« initial ») a été bâti afin d'être comparé avec les troupeaux « modifiés » de chaque sujet d'analyse. Le troupeau

initial est largement inspiré de celui défini dans l'étude sur le coût de production des agneaux en 2011 réalisée par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA). Le troupeau comprend 500 femelles de type maternel destinées à la production d'agneaux de marché. La production est faite à longueur d'année avec 6 groupes d'accouplements et un calendrier de production basé sur un intervalle entre les agnelages visé de 8 mois (trois agnelages en deux ans). Les saillies qui surviennent en contre-saison sexuelle sont réalisées avec l'utilisation de la technique du CIDR. Le taux de prolificité moyen des femelles est de 1,8 agneau né par agnelage. Les prix utilisés pour chiffrer les revenus et les charges variables du troupeau sont ceux de 2013, sauf pour l'ASRA dont les modalités et compensations nettes sont celles prévues pour 2014 (50 % agneaux, 50 % kilogrammes)<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> À noter que tous les détails du projet sont dans le rapport final disponible sur le site internet du Groupe de recherche sur les ovins de l'Université Laval ([www.ovins.fsaa.ulaval.ca](http://www.ovins.fsaa.ulaval.ca))

La marge brute,  
c'est quoi au juste ?

L'ensemble des caractéristiques du troupeau initial a mené à des ventes de 1,83 agneau et 73,7 kg par femelle par année. On remarque tout de suite que les ventes sont plus élevées que celles de l'étude du CECPA (1,38 agneau et 51,8 kg vendus par femelle par année). Ces différences sont principalement attribuables au rythme d'agnelage plus soutenu du troupeau simulé (1,30 contre 1,08 agnelage par femelle par année) et dans une moindre mesure aux taux de prolificité des femelles et aux taux de mortalité des agneaux légèrement différents entre l'étude du CECPA et le troupeau simulé. La marge brute du troupeau initial est évaluée à 212 \$ par femelle par année. À titre indicatif, en ajoutant un coût de main-d'œuvre et des charges fixes pour un total de 75 \$/femelle et des amortissements de 37 \$/femelle, ce sont 100 \$/femelle qui sont disponibles pour la rémunération des exploitants et de l'avoir propre (vs 63 \$/femelle pour l'étude du CECPA).

### Rythme d'agnelage

Pour évaluer les retombées d'un ralentissement du rythme d'agnelage, des troupeaux ayant des intervalles visés entre les agnelages de 9 et 10 mois ont été simulés à partir du troupeau initial. Des taux de fertilité et de prolificité légèrement plus élevés ont été utilisés pour ces troupeaux pour tenir compte de la baisse de régime du rythme de reproduction. En fait, les brebis mises à la saillie en contre-saison ont, pour ces troupeaux, des taux de fertilité plus élevés de 3 % et 0,1 agneau né de plus par agnelage. Les autres paramètres influencés par les changements de calendrier de production ont été automatiquement pris

Marge brute	
=	
produits - charges variables	
<b>Produits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ vente agneaux;</li> <li>➤ vente sujets de réforme;</li> <li>➤ vente laine;</li> <li>➤ compensations nettes de l'ASRA.</li> </ul>
<b>Charges variables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ alimentation du troupeau;</li> <li>➤ mise en marché;</li> <li>➤ échographies;</li> <li>➤ technique de désaisonnement;</li> <li>➤ vétérinaire;</li> <li>➤ tonte;</li> <li>➤ identification permanente;</li> <li>➤ achats béliers;</li> <li>➤ litière;</li> <li>➤ temps associé à chaque agneau mis à l'allaitement artificiel.</li> </ul>

en compte par le simulateur. Par rapport au troupeau initial, celui ayant un intervalle d'agnelages visé de 9 mois a vendu 8,6 kg d'agneau en moins et dégagé 37 \$ de moins en marge brute

par femelle par année (Tableau 1). Toujours par rapport au troupeau initial, le troupeau ayant un rythme d'agnelage visé de 10 mois montre des pertes en kilogrammes d'agneau et en marge brute de 16,6 kg et 68 \$ par femelle par année.

### Mortalité des agneaux

À partir du troupeau initial (14,5 % de mortalité : « mortalité moyenne »), les taux de mortalité des agneaux ont été modifiés de 6,4 %, à la hausse et à la baisse. Cette variation équivaut à la valeur d'un écart type sur les moyennes d'entreprises enquêtées dans le cadre de l'étude sur le coût de production des agneaux en 2011. Les taux obtenus (« mortalité élevée » et « mortalité faible ») sont donc des valeurs réalistes, observables chez les producteurs. Selon le moment de la mort des agneaux, les effets ont été calculés sur : l'identification permanente, les coûts d'alimentation des brebis en lactation, les coûts d'alimentation des agneaux, les superficies, les frais de mise en marché, les compensations nettes de l'ASRA et les ventes d'agneaux.

**Tableau 1 : Performances techniques et économiques annuelles du troupeau simulé pour des intervalles visés entre les agnelages de 8, 9 et 10 mois**

	Intervalle visé entre les agnelages		
	8 mois	9 mois	10 mois
Nb agnelage réalisé par femelle	1,30	1,15	1,03
Nb agneau vendu par femelle	1,83	1,62	1,42
Kg agneau vendus par femelle	73,70	65,12	57,12
Produits	152 147 \$	135 006 \$	118 884 \$
ASRA net	79 239 \$	70 136 \$	61 578 \$
Charges variables	125 616 \$	117 422 \$	108 235 \$
Marge brute	105 770 \$	87 720 \$	72 227 \$
Marge brute par femelle	212 \$	175 \$	144 \$

Les résultats des simulations ont montré que pour les troupeaux à mortalité élevée (20,9 %) et à faible mortalité (8,1 %), ce sont 6,3 kg d'agneau et 30 \$ de marge brute par femelle par année qui ont été retranchés ou ajoutés au troupeau initial, selon le scénario (**Tableau 2**).

### Prolificité

Pour étudier les effets du nombre d'agneaux nés sur la rentabilité, la prolificité du troupeau initial a été abaissée à 1,5 et haussée à 2,1 et 2,4 agneaux nés par agnelage. Pour ces simulations, les proportions de vente des agneaux de lait et lourds ont été ajustées. En fait, nous avons considéré que les agneaux issus de portées plus nombreuses avaient un moins bon potentiel pour atteindre efficacement le poids d'abattage des agneaux lourds. Aussi, l'alimentation des femelles en fin de gestation a été modifiée selon la prolificité moyenne du troupeau. Les autres ajustements ont été faits automatiquement par le logiciel en utilisant les nouvelles tailles de portée : alimentation des femelles en lac-

**Tableau 2 : Performances techniques et économiques annuelles du troupeau simulé selon trois taux de mortalité des agneaux**

	Mortalité des agneaux		
	Élevée	Moyenne	Faible
Nb agneaux nés par femelle	2,35	2,35	2,35
Mortalité des agneaux (%)	20,9	14,5	8,1
Nb agneau vendu par femelle	1,68	1,83	1,98
Kg agneau vendus par femelle	67,5	73,7	80,0
Produits	140 010 \$	152 147 \$	164 373 \$
ASRA net	72 660 \$	79 239 \$	85 937 \$
Charges variables	121 810 \$	125 616 \$	129 463 \$
Marge brute	90 860 \$	105 770 \$	120 847 \$
Marge brute par femelle	182 \$	212 \$	242 \$

tation, performances et alimentation des agneaux, identification et mise en marché des agneaux, superficie, litière, temps de travail lié à l'allaitement artificiel des agneaux, compensations nettes de l'ASRA et ventes d'agneaux.

La baisse de prolificité (1,5) a réduit le poids d'agneaux vendus de 10,8 kg par femelle par année tout en abaissant la marge brute de 47 \$ par femelle par

année (**Tableau 3**). À l'inverse, hausser la prolificité à 2,1 agneaux nés par agnelage a mené à des augmentations de 9,5 kg d'agneaux vendus et 43 \$ de marge brute par femelle par année. Toujours par rapport au troupeau initial, celui à prolificité très élevée (2,4) a vendu 17,5 kg en plus et dégagé une marge brute supplémentaire de 82 \$ par femelle par année.



**Tableau 3 : Performances techniques et économiques annuelles du troupeau simulé ayant un taux de prolificité variant de 1,5 à 2,4 agneaux nés par agnelage**

	Nombre d'agneaux nés/agnelage			
	1,5	1,8	2,1	2,4
Nb agneaux nés par femelle	1,96	2,35	2,74	3,13
Mortalité des agneaux (%)	12,8	14,5	16,4	18,2
Nb agneaux vendus par femelle	1,53	1,83	2,11	2,38
Kg agneaux vendus par femelle	62,9	73,7	83,2	91,2
Produits	129 924 \$	152 147 \$	171 697 \$	189 176 \$
ASRA net	66 922 \$	79 239 \$	90 460 \$	100 462 \$
Charges variables	114 507 \$	125 616 \$	134 706 \$	142 446 \$
Marge brute	82 339 \$	105 770 \$	127 451 \$	147 192 \$
Marge brute par femelle	165 \$	212 \$	255 \$	294 \$



## On conclut quoi de tous ces chiffres ?

Tous les résultats économiques des simulations démontrent bien l'impact important sur la marge brute par femelle de chaque amélioration des performances techniques concernant le rythme d'agnelage, la mortalité des agneaux et la prolificité. Les écarts entre les marges présentées peuvent parfois être impressionnants. Toutefois, ils se comparent très bien à l'écart obtenu (138 \$) entre la marge des entreprises du groupe de fin et de celles du groupe de tête lors de l'analyse comparative effectuée par le CECPA (2011). La prochaine question qui nous vient à l'esprit est : *si on doit prioriser l'amélioration d'un aspect technique, lequel choisir ?* Pour répondre à cette question, il fallait pouvoir comparer les trois aspects sur la même base. Pour ce faire, l'impact que peut avoir sur la marge brute une variation de 0,1 agneau vendu par femelle par année a été calculé pour les trois composantes de la productivité étudiées. Cette approche de comparaison montre que chaque 0,1 agneau vendu en moins en raison d'un allongement de l'intervalle entre les agnelages a entraîné une baisse moyenne de la marge brute de 16,36 \$ par femelle par année. Pour vendre 0,1 agneau en plus ou en moins en modifiant la mortalité des agneaux, la marge brute


### *Impact sur la marge brute/brebis d'une variation de 0,1 agneau vendu en fonction de la composante de productivité modifiée*

	<b>\$/femelle par année</b>
Intervalle entre les agnelages	16,36
Mortalité des agneaux	19,99
Prolificité	14,62 à 15,62

a varié de 19,99 \$ par femelle par année, selon le scénario. Finalement, les changements opérés à la prolificité du troupeau ont mené à des variations moyennes de 15,26 \$ par femelle par année. Ici, l'impact sur la marge brute était plus grand pour les troupeaux à basse prolificité que pour ceux à haute prolificité (14,62 à 15,62 \$). Cette analyse nous permet de dire qu'une variation de 0,1 agneau vendu par femelle par année semble modifier plus fortement la marge brute lorsqu'elle est obtenue par un changement de mortalité des agneaux que par la modification du rythme d'agnelage ou de la prolificité.

Nécessairement, les différences de marge brute obtenues dans ce projet sont celles attendues en relation avec le troupeau initial utilisé, avec ses particularités et le contexte des prix décrit. Néanmoins, les producteurs et leurs conseillers gagneront à utiliser les chiffres obtenus et à les transposer

à l'échelle de leur troupeau pour bien apprécier l'ampleur des gains que peuvent leur apporter une accélération du rythme de production, un meilleur contrôle des mortalités des agneaux ou des femelles ayant une plus grande prolificité.

Les prochains objectifs de travail avec *Simulovins* seront d'étudier d'autres paramètres de production et aussi de viser une approche personnalisée de l'utilisation de *Simulovins* avec des producteurs prêts à fournir les données nécessaires à la modélisation du fonctionnement de leur propre élevage. Ceci permettrait d'élargir la portée des simulations en multipliant les types de troupeaux simulés ainsi que leurs performances. Une application pratique du logiciel *Simulovins* qui pourrait modifier assurément la façon dont l'élevage ovin se pratique au Québec. 

## Remerciements

Le projet a été rendu possible grâce à l'aide financière du Programme de soutien à l'innovation en agroalimentaire, un programme issu de l'accord du cadre Cultivons l'avenir conclu entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Agriculture et Agroalimentaire Canada. Merci également à la FPAMQ, au CEPOQ et au CECPA pour leur soutien. De précieux remerciements vont au Centre de ressources pédagogiques de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (FSAA) de l'Université Laval, à André Charest (MAPAQ), à Doris Pellerin (FSAA) et aux conseillers ovins OVIPRO du CEPOQ de même qu'à tous ceux qui ont participé à la rencontre de démarrage du projet.

# Béliers DORSET RR

- ✓ Très bons ISM et ISC
- ✓ Sélectionnés sur des critères de productivité
- ✓ Rustiques, massifs, désaisonnés et faciles d'entretien

*\*Meilleur troupeau maternel Dorset,  
concours Mérite Génovis 2012\**

*\*Troupeau exempt de Meadi visna, statut argent depuis 2008\**

**Ferme Beausoleil enr. Michel Viens**  
210 Rg 4Est  
St-Joseph de Kamouraska Qc. G0L 3P0  
418 493-2310 | beausoleil7@sympatico.ca



**Bergerie de l'Estrie**

✦ Romanov ✦

*Andrée Houle*  
559, rue des Muguets  
Coaticook, QC J1A 3A9

*Éleveur Romanov*

- Race prolifique, maternelle et désaisonnée
- Troupeau fermé et génotypé
- Suivi GenOvis -Statut OR Maedi-visna
- Vente de femelles et béliers reproducteurs

Tél. : 819 849-3221  
Cell. : 819 578-3221  
Télec. : 819 849-0475  
froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5  
[www.bergeriedelestrie.com](http://www.bergeriedelestrie.com)

## Cours offerts :

### Introduction :

- ➔ **au filage** : le 31 janvier
- ➔ **à la production ovine** : 7 février
- ➔ **à la production chèvre angora** : 29 mars
- ➔ **cours de tonte** : 28 mars

Nicole Blanchard 450 588-2875  
[nicolelatondeuse@hotmail.com](mailto:nicolelatondeuse@hotmail.com)

## Ferme L'Art'Sop

2072, Route 263  
Sainte-Cécile-de-Whitton, Qc  
Tél. : 819 583-0580

Producteur-éleveur de sujets pures races :  
Dorset, Romanov ainsi que Hybrides  
➤ Troupeau suivi GénOvis - Béliers Génotypés ◀



Béliers RR et  
agnelles QR  
disponibles



Un endroit où l'amélioration génétique est primordiale et  
le bien-être animal, notre priorité !  
[www.fermelartsop.com](http://www.fermelartsop.com)

## Lomanco Hampshire

Sur programme de performance depuis 1963  
Béliers paternels génotypés

### La Ferme Manasan

Amélie Fluet, Pierre & Robert Laberge  
150, chemin Laberge, Danville, QC J0A 1A0



Tél. : 819-839-3350  
[amelie@manasan.qc.ca](mailto:amelie@manasan.qc.ca)  
[www.manasan.qc.ca](http://www.manasan.qc.ca)

Vous désirez annoncer votre entreprise  
dans Ovin Québec... visitez le

[www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/  
publications](http://www.agneauduquebec.com/FPAMQ/fr/publications)

pour plus d'informations.

## Béliers et agnelles HAMPSHIRE

- ➔ musculature équilibrée
- ➔ lignées productives
- ➔ contrôle GenOvis
- ➔ gras dorsal
- ➔ œil de longe
- ➔ gigots développés



Joël Girard, 418 345-2321  
[joelmuc@hotmail.com](mailto:joelmuc@hotmail.com)

## Ferme Agnomont

- ✓ Éleveur Pur sang Suffolk
- ✓ Contrôle GenOvis
- ✓ Œil de longe
- ✓ Gras dorsal
- ✓ Béliers génotypés



[fermeagnomont@outlook.com](mailto:fermeagnomont@outlook.com)  
418 835-9653





## NOUVEAUTÉS !

### *Webinaires et Ateliers à la ferme*

Vous avez été nombreux à nous faire part de votre intérêt pour participer à de la formation sous forme de webinaires et d'ateliers à la ferme. **VOICI MAINTENANT LE TEMPS DE VOUS INSCRIRE !**

*Faites vite, les places sont limitées !*

### WEBINAIRE

#### *Santé*

1

#### *Incluant :*

LES MALADIES DES OVINS (agneaux, brebis et béliers) ET LEUR PRÉVENTION

2

L'UTILISATION JUDICIEUSE DES MÉDICAMENTS (pharmacie de base et vermifuges)

3

LA MAMMITE: LA PRÉVENIR ET LA TRAITER

4

L'HYGIÈNE ET LES SOINS DE BASE

### ATELIER

#### *Outils électroniques*

1

#### *Incluant :*

MISE À JOUR DES INTERFACES DES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS

2

ÉTABLIR LA COMMUNICATION ENTRE BÂTON DE LECTURE ET BALANCE

3

CONFIGURATION DES INDICATEURS DE BALANCE

4

ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME DE BALANCE ET CALIBRATION

### ATELIER

#### *Photopériode*

1

#### *Incluant :*

MISE EN PLACE ET UTILISATION DE LA ROULETTE DE RÉGIE

2

RETOUR SUR LES FACTEURS DE SUCCÈS ASSURANT UNE MEILLEURE FERTILITÉ

3

ANALYSE D'AMBIANCE ET LUMINOSITÉ EN BERGERIE

4

L'ATELIER POURRA ÊTRE ADAPTÉ SELON LES BESOINS DES PARTICIPANTS

*Début dès janvier !*

**INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT EN CONTACTANT :**

Mme Martine Jean : 418 856-1200, poste 225



Visitez-nous à : [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)

PERFORMANCE  
RECHERCHÉE  
ICI



Un bon départ simple comme 1-2-3!

**1** COLOSTRUM  
HEADSTART HICAL

Le colostrum de qualité sert :

- Au transfert d'immunité passive par les immunoglobulines (IgG).
- De source d'énergie en prévention de l'hypothermie.

**2** LACTOREMPLACEUR  
OVATION AGNO-CHEVRO

La formulation unique du Ovation Agno-Chevro favorise la formation rapide du caillé, un gage de grande digestibilité pour une meilleure croissance et santé.

- 100 % protéine du lait.
- 100 % sélénium sous forme organique.
- 100 unités/kg de vitamine E.

**3** ALIMENTS  
DÉBUT OVATION  
19 PRO/OVATION  
PULP-O-20

- Sources de protéine et d'énergie idéales pour les agneaux.
- 25 % de sélénium sous forme organique.
- Additionnés de vitamines du complexe B indispensables aux pré-ruminants.



Consultez votre expert-conseil La Coop pour un programme complet d'élevage des agneaux et de régie des brebis.



www.lacoop.coop

# Concours de photographie

de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec

Les gagnants de l'édition 2014 sont :

1<sup>er</sup> prix : photographie de Madame Véronique Lefebvre,  
Agneaux de Laval (en page couverture)

2<sup>e</sup> prix : Saute-mouton,  
photographie de  
Madame Marie-Josée Le Beau

